

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Rapport
d'activités de la Communauté
d'Agglomération du Saint-
Quentinois pour l'exercice
2024.**

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
18/06/25

Date d'affichage :
30/06/25

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 38

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votants : 68

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 25 juin 2025 à 18h00

**en l'amphithéâtre du lycée Condorcet, rond-point Joliot Curie à 02100 Saint-
Quentin.**

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEECZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla ROSE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Julien CALON, Mme Edith FOUCART, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Aurélien JAN.

M. Christophe MARYE suppléant de M. Nicolas PINCHON, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marie GONDRY représenté(e) par M. Grégoire BONO, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Jean-Marc WEBER, M. Philippe LEMOINE représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Agnès MAUGER représenté(e) par M. Stéphane LINIER.

Absent(e)(s) :

M. Xavier BERTRAND, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Louis SAPHORES, M. Sébastien ANETTE, M. Roger LURIN.

Secrétaire de Séance : M. Thomas DUDEBOUT

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois élabore chaque année son rapport d'activités qui doit être communiqué à l'ensemble des maires de chaque commune membre, pour une information à leur conseil municipal, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales.

Ce document retrace les actions menées au cours de l'exercice 2024, dans le cadre des compétences de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de prendre acte du rapport annuel 2024 de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, tel qu'annexé.

DELIBERATION

Le Conseil communautaire prend acte.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20250625-181950-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30 juin 2025

Publication : 30 juin 2025

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



AGGLO du
**SAINT
QUENTINOIS**

l'Agglo proche de vous !



L'année 2024 s'est écoulée dans un contexte économique encore difficile pour les collectivités. Face à cette conjoncture, nous avons continué de faire preuve de la plus grande vigilance financière et de la plus stricte maîtrise budgétaire, chaque euro dépensé devant être un euro utile. Ainsi, grâce à une gestion rigoureuse, la collectivité a continué de mener à bien ses missions de service public.

Tous les domaines de compétence de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ont fait l'objet d'actions concertées conduites avec efficacité. En témoigne, par exemple le dynamisme des zones d'activités grâce, notamment, à une offre foncière adaptée et un accompagnement des entreprises, qui vaut à la zone d'activités du Parc des Autoroutes un taux d'occupation de 74% et à celle du Royeux un taux de 95%.

En témoignent également les 100 créations ou reprises d'activités commerciales enregistrées en 2024 par la direction du Développement Economique ; la labellisation 2 étoiles Climat-Air-Énergie ; le développement de l'enseignement supérieur ; l'engagement de l'Agglomération dans les énergies renouvelables ; la poursuite de l'aménagement de l'écoquartier du Maréchal-Juin ou encore le nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport d'activités qui illustre avec sincérité le travail et la volonté de la collectivité et de ses partenaires institutionnels, sociaux et économiques pour accroître le dynamisme de notre territoire et la qualité des initiatives menées pour le rendre toujours plus attractif et agréable à vivre.

Je remercie, à cet égard, les maires des communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, les conseillers communautaires et l'ensemble des services pour l'engagement dont ils font preuve au service de la population.

SOMMAIRE

L'AGGLO 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

- 5 >>> Les compétences
- 6 >>> Un budget maîtrisé



 P.9

LE TERRITOIRE

- 10 >>> Planification



 P.11

LA COHÉSION SOCIALE

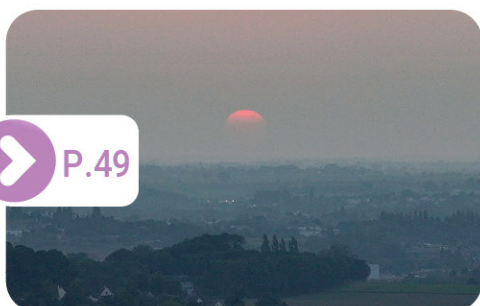
- 12 >>> La convention Territoriale Globale
- 13 >>> Fonds de concours
- 14 >>> Contrat intercommunal de sécurité
- 16 >>> Pôle petite enfance, jeunesse et culture
- 20 >>> Le conseil de développement
- 23 >>> Contrat de ville
- 24 >>> Dispositif Cité de l'emploi



 P.25

L'ATTRACTIVITÉ

- 26 >>> Développer et accompagner les entreprises
- 28 >>> Accompagner les activités commerciales
- 30 >>> Soutenir l'innovation et accompagner les projets
- 35 >>> Pôle mécanique de la Clefs des Champs
- 40 >>> Le tourisme
- 43 >>> L'enseignement supérieur
- 45 >>> Transports et mobilité
- 47 >>> Le développement du vélo dans le Saint-Quentinois



 P.49

LE CADRE DE VIE

- 50 >>> Aménagement du territoire
- 57 >>> Structures de sport et loisirs
- 60 >>> Le parc d'Isle



 P.62

L'ENVIRONNEMENT

- 63 >>> Le patrimoine naturel
- 64 >>> Déchets ménagers et assimilés
- 64 >>> Pôle développement durable
- 74 >>> L'eau
- 75 >>> Transition énergétique - Management de projet
- 78 >>> La Brigade Intercommunale de l'Environnement



UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le budget de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois se compose d'un Budget Principal et de quatre budgets annexes (Eau Potable, Assainissement, Circuit automobile et Lotissement de Clastes)

LES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2024 a atteint 80,3 M€ dont 7 M€ de dépenses d'ordre (dotation aux amortissements et provisions).

Les dépenses de fonctionnement ont permis :

- ▶ **de poursuivre des objectifs de développement durable** à travers la gestion optimisée des déchets et l'exploitation des déchetteries, l'entretien des espaces verts communautaires.
- ▶ **D'assurer des services de qualité aux usagers** : piscines, Parc d'Isle et la réserve du Marais d'Isle, gymnases et haltes garderies.
- ▶ **D'assurer une mobilité diversifiée** aux habitants (transports : urbain, PMR et à la demande).

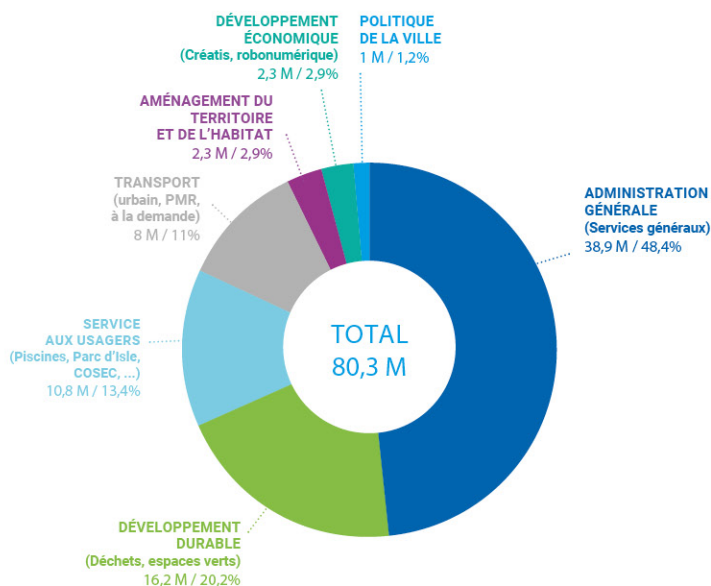
SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement en 2024 atteint 16,5 M€ dont 1,3 M€ de dépenses d'ordre.

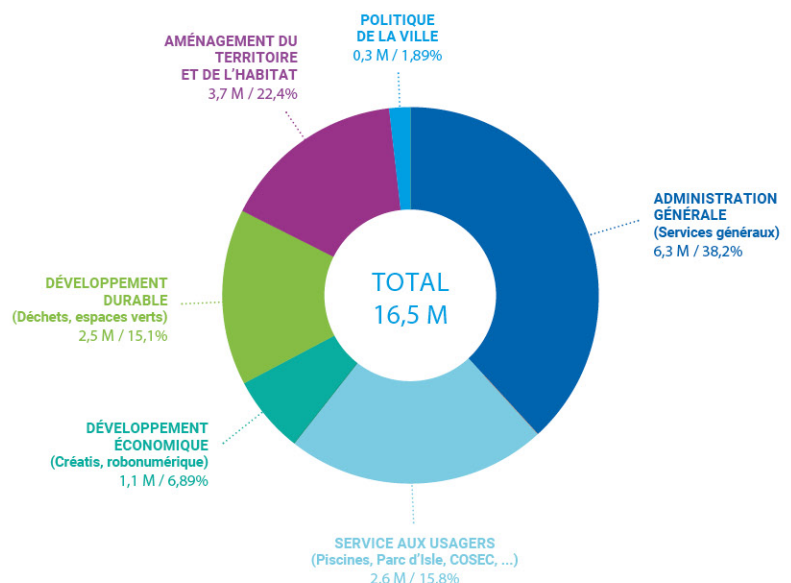
Les dépenses d'investissement ont permis :

- ▶ **De soutenir le développement économique** : aménagement des zones d'activités aide directe aux artisans.
- ▶ **De réaliser les travaux de rénovation des réseaux** d'eaux pluviales dans les communes.
- ▶ **D'effectuer des travaux** sur nos bâtiments communautaires et les ouvrages d'art.
- ▶ **De contribuer à l'aménagement** du territoire : aide à la rénovation des logements (dispositif ANAH), construction de l'Ecoquartier du Maréchal Juin, aménagement d'une aire de grand passage.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
PAR COMPÉTENCE



DÉPENSE D'INVESTISSEMENT
+ RESTE À RÉALISER 2024



LES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT :

Le montant total des recettes de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'élève à 115,9 M€ dont 8,3 M€ de recettes d'ordre. Elles se composent de la fiscalité locale, des produits de services, des dotations, des subventions et des emprunts.

En 2024, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois n'a pas modifié ses taux d'imposition et pour la plupart des contribuables l'essentiel de l'augmentation sur les avis d'imposition correspond à la revalorisation des bases fiscales de 3,9%, décidée ou imposée par le gouvernement.

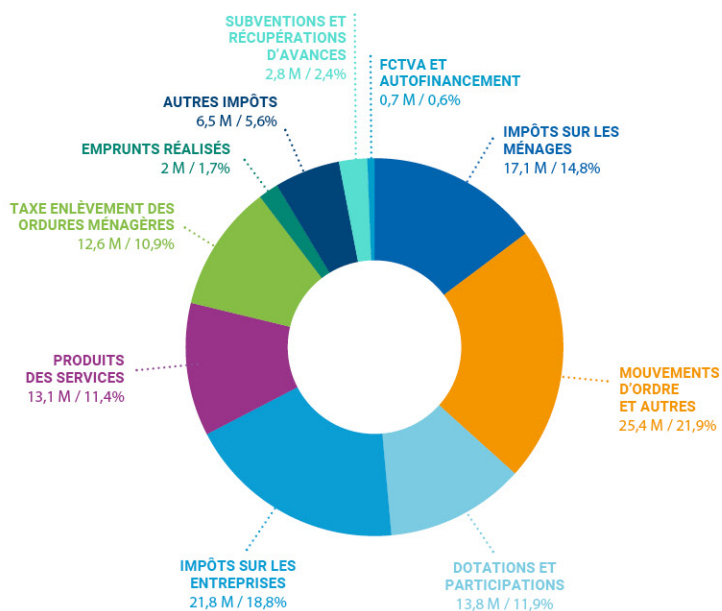
L'exercice 2024 affiche un résultat cumulé excédentaire de 19,1 M€ contre 15,61 M€ en 2023. Celui-ci est le résultat d'une stratégie financière visant à limiter le recours au levier bancaire (2 millions d'euros d'emprunts contractés en 2024) afin de financer les dépenses d'investissement programmées par les services.

Cet excédent tient compte des reports d'opérations d'investissement qui n'ont pas pu être totalement exécutées en 2024. Il contribuera également au financement des dépenses 2025.

Les incidences de la crise sanitaire et d'une forte inflation notamment sur les matières premières et l'énergie se font encore sentir. Néanmoins même si elle a été impactée, la collectivité continue de mener à bien ses missions de service public grâce à une gestion financière rigoureuse.

La collectivité continue à afficher une structure financière saine, lui permettant de financer les investissements par l'autofinancement.

LES RECETTES GLOBALES 2024



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS SE MOBILISE



➤ LE TERRITOIRE

➤ LA COHÉSION SOCIALE

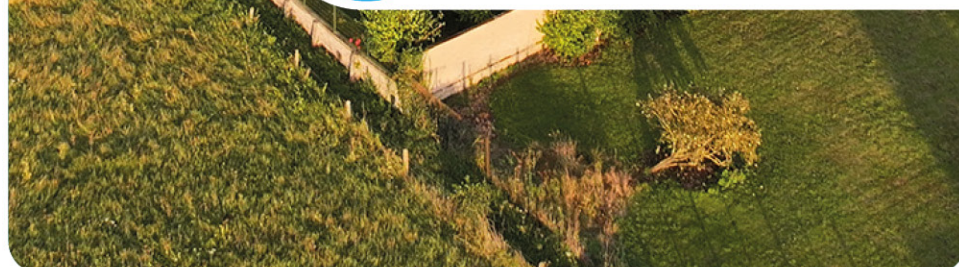
➤ L'ATTRACTIVITÉ

➤ LE CADRE DE VIE

➤ L'ENVIRONNEMENT



LE TERRITOIRE



PLANIFICATION

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PLUI-HD)

Une mise à jour des servitudes d'utilité publique annexées au PLUi-HD a été réalisée par arrêté du 21 octobre 2024 pour le report de deux servitudes d'utilité publique :

- L'une résulte de l'arrêté du préfet de la région Hauts-de-France du 27 novembre 2023 portant inscription au titre des monuments historiques du bâtiment appelé Les Nouvelles Galeries (anciennes) à Saint-Quentin ;
- L'autre résulte de l'arrêté du préfet de la région Hauts-de-France du 12 décembre 2023 portant inscription au titre des monuments historiques de l'hôtel de la sous-préfecture à Saint-Quentin et de l'arrêté modificatif du préfet de la région Hauts-de-France du 11 juin 2024.

Une seconde modification du PLUi-HD a été approuvée le 20 mars 2024 en vue de :

- permettre en Zone Urbaine à vocation Economique (Zone UE) la reconstruction des constructions existantes au-delà de la hauteur permise par les dispositions générales,
- la création d'un secteur UEec dans le parc des Autoroutes dans lequel la hauteur des constructions pourra aller jusqu'à 30 m avec une marge de 10% supplémentaire en raison d'un process particulier,
- l'extension du secteur UEd situé dans la Zone Industrielle Rouvroy-Morcourt en limitant la hauteur maximum des constructions de 37 m à l'altitude de 120,60 NGF,

- la diminution de la règle d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques à 10 m en lieu et place de 25 m dans les secteurs UEeb et UEec dans le parc des Autoroutes,
- l'extension du secteur UEs dans lequel sont autorisés les constructions et installations de système de production d'énergie renouvelable au sol à l'ensemble de la zone UE de la Zone d'Activité Economique (ZAE) la clé des champs,
- ajuster certaines orientations d'aménagement et de programmation,
- ajuster le règlement de la zone UE pour prendre en compte le cadre de vie,
- permettre en Zone Naturelle (zone N) les constructions nécessaires à l'exploitation agricole dès lors qu'il existe déjà des bâtiments ou installations agricoles de la même exploitation sur l'unité foncière,
- modifier les limites de la Zone à Urbaniser à vocation Economique (1AUE) au profit de la zone Agricole (Zone A),
- mettre à jour les destinations et sous-destinations suite aux évolutions réglementaires,
- annexer 3 cartes relatives aux périmètres à l'intérieur desquels d'une part les clôtures sont soumises à déclaration préalable, d'autre part les travaux de ravalement sont soumis à autorisation et enfin le permis de démolir est institué.

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le premier rapport triennal sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local exigé par la loi climat et résilience du 22 août 2021 a été présenté au conseil communautaire du 19 juin 2024. Etabli à partir des données de l'observatoire de l'artificialisation, celles-ci doivent cependant être retraitées afin de prendre en compte certaines options de calcul pour les opérations d'aménagement (ZAC, lotissements) et corriger un certain nombre d'erreurs.

L'année 2024 aura aussi marqué le travail préparatoire à **la révision générale du PLUi** en vue d'intégrer les objectifs du zéro artificialisation nette promus par la loi climat et résilience. Le séminaire PLUi du 15 novembre qui a rassemblé les communes du territoire a permis d'aborder les évolutions pressenties au-delà du seul objectif de réduction des consommations foncières.





LA COHÉSION SOCIALE



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention territoriale globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire.

CONTEXTE

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) :

La CTG est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre le projet social de territoire, en matière de :

- ▶ petite enfance
- ▶ accompagnement à la parentalité
- ▶ enfance- jeunesse
- ▶ logement et amélioration du cadre de vie
- ▶ animation de la vie sociale
- ▶ accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique

Les actions prioritaires de la CTG 2022-2026 portent sur :

- ▶ les outils de communication ;
- ▶ le maillage territorial et la mise en réseau des professionnels ;
- ▶ la professionnalisation du personnel ;
- ▶ l'animation du territoire ;
- ▶ l'accompagnement au logement ;
- ▶ l'entraide entre particuliers ;
- ▶ les modes de garde ;
- ▶ la proximité (développement de l'offre de service local et adapté en fonction des besoins de la population).



En 2024, les réunions de réseaux thématiques ont été reconduites et ont permis de poursuivre la dynamique avec les acteurs et d'encourager leurs synergies :

► En matière de petite enfance et de parentalité.

- ▶ Création d'un guide des structures et des acteurs pour les professionnels
- ▶ Partage d'outils pour valoriser les métiers
- ▶ Valorisation des métiers de la petite enfance dont le métier d'assistante maternelle lors du forum « les métiers de l'humain » le 25 avril 2024

► En matière d'enfance.

- ▶ Lancement de la démarche d'élaboration d'un état des lieux de l'offre de service en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de l'Agglo

► En matière de jeunesse.

- ▶ Recensement des besoins des jeunes dans le cadre du Réseau des acteurs Jeunesse du Saint-Quentinois

► En matière de logement et cadre de vie.

- Communication autour du guichet de l'habitat pour lui donner plus de visibilité
- Intensification de la communication contre les démarchages frauduleux, via le guichet de l'habitat, en s'appuyant sur des personnes ressources

► En matière d'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique.

- Création d'un annuaire et mise à jour d'une cartographie des acteurs de l'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique à destination du public, ainsi qu'un outil de promotion de l'offre proposée pour les partenaires du réseau

► En matière d'animation de la vie sociale.

- Mise à jour du recensement des associations du territoire de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois



Travaux du réseau d'acteurs Logement et cadre de vie

►►► FONDS DE CONCOURS

Par délibération en date du 20 juin 2017, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un fonds de concours destiné aux communes de moins de 10 000 habitants.

En 2024, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a continué à soutenir les communes rurales de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours.

38 projets, réalisés sur 32 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours, dans les domaines de l'amélioration des services et du cadre de vie des habitants, de l'éclairage public, de l'accessibilité des bâtiments et services publics communaux aux personnes à mobilité réduite, du sport, des loisirs, de la culture, des affaires scolaires, du patrimoine culturel et équipements et infrastructures de voirie communale pour un montant total de subvention de **311 125 €**.



ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE VOIRIE COMMUNALE

En 2024, 7 projets ont été subventionnés à hauteur de 40 309,91 € dans le cadre du Fonds de Concours de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :

- **Le projet « Création d'un plateau surélevé »** porté par la commune d'Artemps a reçu une subvention de **8 655 €**.
- **Le projet « Vidéoprotection »** porté par la commune de Clastres a reçu une subvention de **4 912,59 €**.
- **Le projet « Extension du système de vidéoprotection »** porté par la commune de Fayet a reçu une subvention de **13 115 €**.
- **Le projet « Installation d'une barrière automatique de sécurité à l'aire de loisirs »** porté par la commune de Grugies a reçu une subvention de **3 067,32 €**.
- **Le projet « Pose de plateaux ralentisseurs »** porté par la commune d'Homblières a reçu une subvention de **4 650 €**.
- **Le projet « Acquisition de panneaux temporaires »** porté par la commune de Morcourt a reçu une subvention de **849 €**.
- **Le projet « Mise en place d'un système de vidéo protection »** porté par la commune de Sommette-Eaucourt a reçu une subvention de **5 061 €**.

CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue le cadre de concertation sur les priorités de sécurité et de tranquillité publique à l'échelle des 39 communes de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

À travers sa gouvernance opérationnelle, des comités territoriaux sur les zones gendarmerie et police se sont réunis durant l'année 2024, en présence de la

gendarmerie, de la police nationale, de la sous-préfecture de Saint-Quentin, du tribunal judiciaire de Saint-Quentin, des bailleurs, du vice-président, Philippe VIGNON, en charge de la Politique de la ville et de la prévention de la récidive, de la police rurale, de la Direction de la Cohésion Communautaire et des maires des 39 communes afin d'échanger autour des problèmes de sécurité identifiés sur les territoires et pour traiter les dossiers de manière transversale.

POUR RÉPONDRE À DES PROBLÉMATIQUES LOCALES IDENTIFIÉES

➤ **9 rencontres thématiques** ont pu être mises en place portant sur la campagne betteravière et patatière, la prise en charge des animaux errants, la vitesse excessive, les relations forces de l'ordre/établissements scolaires.

➤ La prise d'arrêtés pour répondre aux problèmes de trafics de stupéfiants, de rixes, de troubles manifestes à l'ordre et à la tranquillité publique sur des zones, périodes et horaires ciblés.

➤ La signature avec le parquet, le 18 septembre dernier, **de conventions de mise en œuvre de la mesure de réparation pénale qui prévoit l'accueil de jeunes mineurs âgés de 13 à 16 ans et du Travail Non Rémunéré, et l'accueil de jeunes mineurs âgés de 16 à 18 ans**, auteurs d'une infraction pénale prononcée par les magistrats.

➤ 40 postes « accueillants » ont été identifiés au sein des services de la Ville de Saint-Quentin et de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois : agents administratifs, agent au pôle administratif et technique, agent au pôle logistique, agent technique des espaces verts et naturels, assistant mécanicien, assistant gardien, magasiniers...



Signature des conventions mesure de Réparation Pénale et Travaux Non Rémunérés 18 septembre 2024



La signature le 4 décembre 2024, du **protocole relatif à la mise en place du Travail Non Rémunéré et d'un stage environnement** au sein des services de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois afin de **réprimer les contrevenants en matière d'infractions à l'environnement** en présence du tribunal judiciaire, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, des communes d'Abbeville, de Péronne, de Saint-Quentin et Amiens Métropole



Signature du protocole relatif à la mise en place du TNR afin de réprimer les contrevenants en matière d'infractions à l'environnement en présence du Tribunal judiciaire, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, des communes d'Abbeville, de Péronne, de Saint-Quentin et Amiens Métropole avec la participation des Ambassadeurs du Contrat de ville et membres du Conseil de développement le 4 décembre 2024, au Casino de Saint-Quentin

FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE

La seconde édition du festival du film judiciaire a eu lieu du 2 au 4 octobre 2024 avec la projection de 6 films sur les thèmes du consentement, de la violence, de l'emprise, de l'enfance en danger, de la condamnation et de la réinsertion, à destination des lycéens et du grand public.

Des intervenants de la police nationale, de la gendarmerie nationale, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la magistrature (procureur de la République, juge des enfants, juge de l'application des peines, juge aux affaires familiales), des avocats, de l'Education Nationale, de la Maison de la Prévention et de la Protection des Familles ont pu réagir aux films et répondre aux questions du public, ouvrant ainsi le dialogue entre les institutions, les lycéens et les habitants.



PRÈS DE 1 500 PARTICIPANTS



De plus, l'année 2024 a été une année charnière avec **l'élaboration du nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2025-2030**, des séances de travail et d'échanges se sont succédées au cours de l'année 2024 en présence des maires des 39 communes, des partenaires et les habitants pour définir les priorités, les enjeux à relever durant cette période et définir le nouveau programme d'actions, tenant compte des problématiques actuelles.



Réunion d'élaboration du nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2025-2030 avec les maires des communes du territoire de l'agglomération du Saint-Quentinois, le 4 décembre 2024 au Pôle Communautaire de Clastres

➡➡➡ PÔLE PETITE-ENFANCE, JEUNESSE ET CULTURE

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois vise à favoriser l'accès des usagers à des activités culturelles et de loisirs à destination du jeune public, au travers de ses accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires estivales mais également par le biais de son école de musique et de danse, ouverte au pôle communautaire de Clastres.

Elle a également pour objectif de **soutenir les jeunes ménages**, en leur proposant un mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans dans ses deux structures multi-accueil les Trot'Tinous et A Petits Pas, ou **en les accompagnant dans leurs recherches** de solutions de garde grâce au Relais Petite Enfance (RPE) Pamanou.



LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Des places de type crèche mais aussi de type halte-garderie sont ouvertes au sein des 2 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), déclarés d'intérêt communautaire (agréés par la Protection Maternelle et Infantile),

aux enfants de 2 mois à 4 ans pour la crèche A Petits Pas située à Aubigny-aux-Kaisnes et jusque 6 ans pour les Trot'Tinous situés à Clastres.

PLUSIEURS ATELIERS ONT ÉTÉ PROPOSÉS AU SEIN DES EAJE :

➤ Lors de la semaine nationale de la petite enfance dont la thématique était « Viens je t'emmène », les parents ont été invités à participer à différents ateliers avec leurs enfants (activités manuelles, artistiques et culinaires, sortie au verger, lecture)

➤ Différents ateliers tels que des café-parents sont également mis en place tout au long de l'année. C'est l'occasion pour les parents d'échanger avec les professionnels sur des sujets tels que l'arrivée du deuxième enfant, les manifestations d'agressivité chez le jeune enfant ou encore l'apprentissage de la frustration.

➤ De plus, chaque mois, des ateliers parents-enfants autour d'activités diverses sont mis en place : lecture, comptines, transvasement, jeu...



LA KERMESSE ANNUELLE DES EAJE

Elle s'est tenue le vendredi 14 juin au sein du Pôle Communautaire de Clastres. 40 familles ont été accueillies et ont pu participer à différents ateliers, préparés par les équipes des crèches, sur la thématique « sport et bien-être ».

Un coach sportif diplômé a également proposé des séances sportives adaptées à toute la famille et une sophrologue a animé 3 ateliers bien-être : massages bébés, yoga et une séance « sophro-ludique ».

La fête de fin d'année a également été proposée aux familles le vendredi 13 décembre avec au programme le spectacle « Drôle de sapin » produit par « Ma Chouette Compagnie » ainsi qu'un goûter réunissant professionnels, enfants et parents. Les enfants se sont vu remettre un livre et des chocolats.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

En 2024, **48 enfants** ont pu bénéficier d'un accueil au sein de la crèche **des Trot'Tinous** et **29** au sein de la crèche **A Petits Pas**.



Les Trot'tinous - activité Kamishibai

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « PAMANOU »

Le Relais Petite Enfance Pamanou constitue un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistants maternels.

Par des entretiens physiques, téléphoniques ou par des échanges de mails, le RPE accompagne et facilite l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles agréées sur le territoire en tenant compte des places disponibles chez chacune d'entre-elles. Une liste est à disposition des futurs parents-employeurs.

Le Relais Petite Enfance est un lieu ressource pour des questions liées aux contrats ou à la demande d'agrément d'une future assistante maternelle.

Aussi, afin de recevoir les familles et les professionnelles dans les meilleures conditions, le Relais Petite Enfance Pamanou a été aménagé avec un espace discussion et un autre destiné aux enfants (dînette, garage, bibliothèque et autres jeux pour enfant). En 2024, une salle « sensorielle » a été créée : dans une atmosphère aux lumières tamisées et bercés par une lumière douce, différents éléments sont disposés afin de faire appel aux 5 sens des enfants.

L'animatrice du Relais Petite Enfance propose des ateliers, destinés aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles s'occupent. Sur des thématiques variées (jeu libre, activités manuelles ou artistiques, motricité...), ces dernières peuvent échanger avec l'animatrice et découvrir de nouvelles activités à reproduire chez elles.

A ce titre, une journée portes ouvertes a été organisée le samedi 19 octobre afin de faire découvrir aux participants l'ensemble des services proposés par le Relais Petite Enfance « Pamanou ».



LES CHIFFRES CLÉS 2024

En 2024, **37 familles** (parents employeurs) et **31 assistantes maternelles** ont bénéficié de renseignements ou d'un accompagnement par l'animatrice du RPE. **18 assistantes maternelles** et **38 enfants** ont participé aux différents ateliers proposés.

LA JEUNESSE : ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET SEJOUR ADOS

En 2024, **les ALSH** ont été ouverts durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Seraucourt-le-Grand pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités extérieures (jeux sportifs, jeux coopératifs, activités de pleine nature, ...) ou intérieures (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...) ainsi que des sorties pédagogiques ou ludiques au Parc d'Isle, au Labymaïs, au festival « Voyages imaginaires » organisé à Dallon ou encore à Ambleny afin de pratiquer l'accrobranche et la luge d'été.

Le 9 juillet, 16 enfants âgés de 11 à 13 ans, issus des 3 ALSH communautaires de Grugies, Montescourt-Lizerolles et Seraucourt-le-Grand ont bénéficié d'une sensibilisation aux gestes qui sauvent dispensée par les sapeurs-pompiers de Villers-Saint-Christophe.

L'après-midi était consacrée à des démonstrations auprès des plus jeunes, les enfants ont pu manipuler la lance à incendie et être sensibilisés à la thématique « prévention noyade ».



Sensibilisation aux gestes qui sauvent dispensée par les sapeurs-pompiers de Villers-Saint-Christophe- 9 juillet 2024

Le séjour Ados s'est déroulé du 27 juillet au 2 août. 16 jeunes, âgés de 13 à 17 ans, ont séjourné au sein du centre « les Argousiers » à Merlimont (62).

A travers la pratique d'activités « nature » et sportives, les 16 jeunes inscrits sont partis à la découverte de la faune et de la flore qui les entourent et ont été sensibilisés sur différentes thématiques telles que la préservation du littoral ou l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.



Séjour ados - char à voile



LES CHIFFRES CLÉS 2024

Le nombre d'enfants différents accueillis en 2024 était de **290** au total :

- **274** sur les ALSH
- **16** sur le séjour ados



Séjour Ados-Photo de groupe

L'ECOLE DE MUSIQUE

L'École de musique, grâce à ses **7 professeurs**, propose l'enseignement de la guitare classique, **la guitare musiques actuelles, le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant**. Des ensembles collectifs y sont également pratiqués (ensemble vocal, atelier musique classique/musiques actuelles).

Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'**atelier d'éveil** ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège).

Le 19 mars 2024, une soixantaine d'élèves ont pris part à la prestation de mi-année, l'occasion pour eux de se produire en public et de montrer à leurs proches leurs progrès et leurs talents.

Entre le 3 et le 15 juin, **122 élèves musiciens** ont passé leurs **examens de fin d'année**.

L'ECOLE DE DANSE

A l'École de danse, une professeure diplômée d'Etat assure les cours de modern jazz pour **6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus)**.

Le samedi 22 juin, l'ensemble des élèves ont présenté le traditionnel gala de fin d'année. Le large public venu assister à cette représentation a pu découvrir le magnifique travail accompli par les enfants lors de cette année

Le samedi 29 juin, l'École de musique a ouvert ses portes durant un après-midi

Au programme : renseignements et inscription à l'école de musique, remise des diplômes de fin d'année aux élèves ayant réussi leurs examens, prestation de quelques élèves de chaque classe d'instrument et une petite surprise préparée par l'ensemble des enseignants avec une reprise de « Foule sentimentale ».



Fête de l'école de musique-29 juin 2024



Gala de danse-22 juin 2024



LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE 2024

- **143** élèves se sont inscrits aux cours d'enseignements musicaux.
- **27** élèves ont suivi les cours d'enseignement de la danse.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV)

Le CODEV vise à développer la démocratie participative en incluant davantage les habitants dans la réflexion sur les politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire. Le Conseil de développement est composé de 50 membres bénévoles issus de la société civile qui sont amenés à s'exprimer sur différents thèmes.

En tant qu'instance indépendante, il constitue une force de proposition essentielle pour les élus de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en proposant un regard différent sur les projets portés par la collectivité.



Conseil de l'agglomération du Saint-Quentinois

LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Les contributions du CODEV nourrissent la stratégie de développement et de valorisation du territoire.

Les recherches réalisées, les échanges d'expériences, et les entretiens menés avec les partenaires, les élus et les services permettent au Conseil de développement de formaliser des avis sur des thématiques diverses.



Homblières

L'ATTRACTIVITÉ ET LE CADRE DE VIE

Avec les concertations pour :

➤ L'élaboration de la nouvelle Charte de Gestion Urbaine de Proximité :

En participant aux groupes de travail « Gestion technique » (circulation, déchets, tri, encombrants), « Gestion de proximité » (volet transition énergétique) et « Gestion sociale » (politique de logement) les 4, 15 et 17 avril 2024 afin d'identifier les besoins et les dysfonctionnements sur les quartiers, de déterminer des priorités et des objectifs, d'établir des pistes d'actions pour répondre aux problématiques et objectifs identifiés, avec le concours de la Direction de la Cohésion Communautaire.

➤ L'élaboration du nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

En contribuant notamment au programme d'actions pour la police des campagnes et de l'environnement, avec le concours de la Direction de la Cohésion Communautaire.

➤ Les énergies renouvelables :

En contribuant à la concertation citoyenne portant sur les zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables, avec le concours de la mission transition énergétique de la Direction Générale des Services.

La poursuite des réflexions sur :

➤ La mobilité douce dans le cadre du schéma directeur cyclable :

En proposant de renforcer la communication autour du vélo (la pratique, les équipements obligatoires et recommandés, la circulation, la signalétique M12, le dispositif VéloPastel...) sur les réseaux sociaux, opérer des contrôles de vitesse, et réfléchir aux aménagements cyclables (éclairage, signalétique, sens de circulation, partage des voies entre usagers de la route ...), avec le concours de la Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires.



Signature avec le tribunal

➤ Le réemploi, le recyclage et les écogestes :

En recensant les réparateurs d'appareils électroniques et d'électroménagers sur le territoire, ainsi que les bonus mobilisables, en vue de les cartographier, avec le concours de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.



Déchetterie recyclerie



Vélo en ville



➤ Le Plan Climat Air Energie Territorial :

En participant aux clubs climats de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, avec le concours de la mission Développement durable de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie ; aux réflexions menées concernant le traitement des déchets alimentaires en restauration collective, et celui concernant la problématique des déchets organiques non compostables.

La promotion du tri des déchets, avec :

► La réalisation d'une série de 8 capsules vidéos pour sensibiliser à la prévention des déchets, conjointement avec les ambassadeurs du Contrat de ville :

En réalisant des vidéos, impulsées par la Direction de la Cohésion Communautaire, pour informer les usagers sur la collecte et le traitement des déchets, sensibiliser au tri des déchets ménagers et assimilés, en partageant des bonnes pratiques et des astuces, tout en rappelant les enjeux pour le territoire, avec le concours du Pôle déchets ménagers et assimilés de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.



Réflexion sur le tri des déchets



Séance de préparation au tournage des capsules vidéo tri sélectif

Pour visionner les vidéos,
flashez le QR CODE



Tournage capsule vidéo tri des déchets

La promotion de l'alimentation saine, avec :

► La conception d'un livret de recettes culinaires avec des produits locaux et de saison ;

► Leurs contributions au sein du réseau d'acteurs du Programme d'alimentation saine.



Conception d'un livret de recettes culinaires avec des produits locaux et de saison

CONTEXTE

Dans le cadre du nouveau Contrat de ville 2024 – 2030 « Engagement Quartiers 2030 » signé le 9 août 2024, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a réaffirmé son implication aux côtés de l'État, la Région

Hauts-de-France, la Ville de Saint-Quentin, Clésence et Partenord habitat pour relever les enjeux forts identifiés ci-dessous.

LE CONTRAT DE VILLE 2024 REPOSE SUR 3 AXES PRIORITAIRES FORTS :

- ▶ Des quartiers du plein emploi (insertion, formation, entrepreneuriat et développement économique),
- ▶ Des quartiers adaptés aux transitions pour faire face aux enjeux climatiques, démographiques et économiques,
- ▶ L'émancipation des habitants via l'accès au sport, la culture, l'éducation et l'accès aux soins et à la santé. Avec une priorité pour la lutte contre toutes les discriminations.

ET 3 APPROCHES TRANSVERSALES :

- ▶ La lutte contre l'illettrisme (découlant du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme),
- ▶ L'éducation et la culture de l'égalité (égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations et le harcèlement, accès aux droits),
- ▶ La citoyenneté, la laïcité et les valeurs de la République (en renforçant notamment le lien institutions, forces de sécurité et habitants, le civisme et le vivre ensemble).

IL EST MIS EN ŒUVRE SUR DES TERRITOIRES DITS « EN FRAGILITÉ » :

- ▶ 4 quartiers prioritaires de la Ville de Saint-Quentin : Europe, Faubourg d'Isle, Neuville et Vermandois,
- ▶ 2 poches de fragilités : Artois-Champagne et Saint-Martin.

DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2024, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS A ACCOMPAGNÉ 39 PROJETS POUR UN MONTANT DE 200 315 €.

Ces projets participent à la réalisation des objectifs, en termes de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprises, de prévention à la précarité alimentaire, énergétique et à la sensibilisation à la protection de la nature, d'accès à la culture, au sport, à l'art, à la citoyenneté, d'aide à l'autorité parentale, de réussite éducative, de prévention à la santé, d'éducation aux médias, de vivre ensemble, de médiation sociale et familiale, de prévention au décrochage scolaire, d'accès au droit ou de culture de l'égalité filles-garçons.



Forum Politique de la Ville – 19 mars 2024 à Laon

DISPOSITIF CITÉ DE L'EMPLOI

Le territoire a été labellisé « Cité de l'Emploi » le 10 juillet 2021 sur les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville de Saint-Quentin (Europe, Vermandois, Neuville et Faubourg d'Isle).

Ce dispositif co-porté par la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et l'État, a pour objectif d'améliorer le repérage et le raccrochage de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville aux différents dispositifs de droit commun et spécifiques.



Signature officielle du nouveau Contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 » de Saint-Quentin – 19 mars 2024 à Laon

Une enveloppe spécifique de 100 000 € par année, sur trois ans, permet de financer trois grandes catégories d'actions en matière d'orientation professionnelle, d'accès à la formation et à l'emploi et de mobilité psychologique et géographique.

À titre d'exemple, en 2024, le dispositif Cité de l'Emploi a permis notamment :

► La mise en place de la Task force de l'emploi avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, France Travail et Itinéraire emploi afin de rapprocher l'offre des entreprises et la demande d'emploi des habitants des quartiers prioritaires par des actions spécifiques (mobiliser les partenaires de l'emploi et les centres sociaux pour le sourcing et les recrutements liés à l'implantation de l'entreprise TH...), en organisant des rencontres entre les entreprises et les habitants des quartiers prioritaires (petits déjeuners entreprises, café de l'emploi...) et en valorisant des parcours de réussite.

► La mise en place d'un forum des métiers de la sécurité et de la justice le 5 juin 2024 au quartier de Neuville, afin de faire découvrir les métiers de la sécurité et de la justice aux habitants des quartiers prioritaires, les formations pour y accéder ainsi que les offres d'emploi disponibles, ainsi que renforcer le lien habitants et institutions.

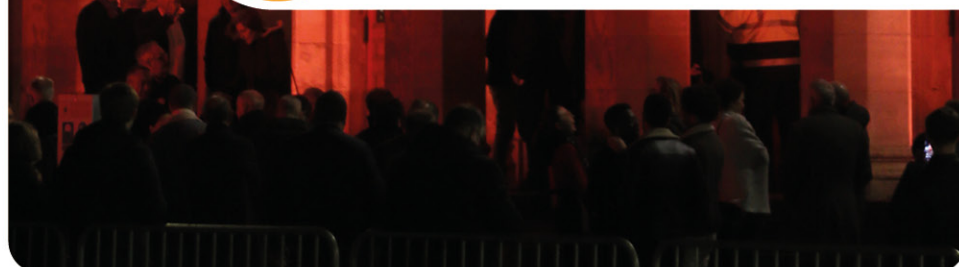
► D'accompagner l'activité des **repairs cafés** (réparation de petits électroménagers, numérique, couture, réparation de vélos, rénovation et customisation de meubles) afin de valoriser les compétences des personnes et de les intéresser à un métier en lien avec ces thématiques et de les remobiliser dans un parcours de formation et/ou d'insertion.



Forum des métiers de la sécurité et de la justice – 5 juin 2024 sur le quartier Neuville



L'ATTRACTIVITÉ



➡➡➡ DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La Direction du Développement Économique (DDE) constitue la porte d'entrée du territoire pour les entrepreneurs, les entreprises, les communes et les porteurs de projets de développement ou d'implantation. C'est aussi l'interlocuteur privilégié sur les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation et de recherche.

La mise en place de la stratégie Robonumérique a permis de consolider cette position. L'ensemble de la direction est mobilisé au quotidien pour ces enjeux mais aussi pour mettre en action les dynamiques comme le développement du partenariat autour de l'incubateur Euratechnologies. Enfin, la direction assure un vrai rôle d'ambassadeur du territoire en France et à l'international.

LES PARCS D'ACTIVITES

La gestion des **7 parcs d'activités** de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois permet de proposer près de **28 hectares en 2024 sur 2 zones Parc des Autoroutes et Le Royeux** pour des activités économiques, industrielles, artisanales.

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a pour vocation de favoriser l'essor d'activités en étant un territoire attractif pour la création ou l'implantation d'entreprises. Elle propose pour cela différentes solutions et accompagnements telles que des terrains viabilisés en parc d'activité, une pépinière d'entreprises avec des tarifs de location attractifs et un espace de co-working, un hôtel d'entreprises de la Siméa (le Sillage), des bâtiments clé en main (l'Amorce).

➤ **La zone d'activités Le Parc des Autoroutes** créée en 2002 et destinée au secteur industriel tertiaire et logistique regroupe à fin 2024 : 31 entreprises, 800 emplois.

5 entreprises se sont installées en 2024 : Alliance Expertise Comptable (Cabinet d'expertise comptable) (transfert de 9 emplois), Bois et Matériaux (Groupe Chausson) (création de 15 emplois), MK Energies (transfert de 21 emplois), le site HOUTCH, seconde plateforme avec 10 emplois supplémentaires, BE Batitech (transfert de 45 emplois).

▼
**UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE
ET UN ACCOMPAGNEMENT
AUPRÈS DES ENTREPRISES DU
TERRITOIRE**
▲

En ce qui concerne l'Amorce, le site est toujours complet et occupé par 3 locataires.



Entreprise Aunde



➤ **FIN 2024, LE TAUX D'OCCUPATION ATTEINT :
74% SOIT 76 ha OCCUPÉS**

➤ **La zone d'activités Le Royeux** créée en 1978 avec une extension réalisée en 1995. La zone regroupe à fin 2024, 33 entreprises, 1 360 emplois environ avec l'installation sur 2024-2025 de 2 entreprises supplémentaires : LOCAL 32 et OMEXOM.

➤ **EN 2024, LE TAUX D'OCCUPATION S'ÉLÈVE À 95 % AVEC 59 ha OCCUPÉS.**

LA LABELLISATION TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Jeudi 11 avril 2024, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a organisé à la CCI, le lancement officiel de la **Labellisation Territoire d'Industrie Haute-Picardie** où l'ensemble des présidents des EPCI était présent et réuni sur une table ronde pour échanger sur les grands axes et les challenges du dispositif Territoire d'Industries, événement organisé en partenariat avec Olivier Lluansi, ancien délégué Territoire d'Industrie, la préfecture de la Somme et de l'Aisne et sous-préfecture de Saint-Quentin.

L'initiative « Territoires d'Industrie », lancée par l'Etat, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.

Ce label attribué à la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a pour objectif de favoriser la réindustrialisation, la transition écologique et l'innovation à l'échelle territoriale.

Le 14 octobre 2024, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est dotée de son nouveau chef de projet Territoires d'Industrie avec pour première mission l'animation et le déploiement du programme TI en partenariat avec les intercommunalités locales.

Dès sa prise de fonction, le chef de projet a œuvré pour rencontrer les principaux acteurs sur l'ensemble du territoire des cinq communautés d'agglomération que couvre le Territoire d'Industrie Haute Picardie. Parallèlement, il s'est chargé de rencontrer les entreprises industrielles pour connaître leurs besoins, leurs projets et leurs problématiques. Le chef de projet joue un rôle de facilitateur auprès de ces dirigeants pour donner accès aux bons interlocuteurs des organismes financeurs.

Lors de ces rendez-vous, un audit à 360 degrés de ces entreprises a été réalisé dans le but de les rediriger vers les bonnes aides et éventuelles subventions qui pourraient les concerner.

Le travail commencé en 2022 sur une perspective d'extension de nouvelles zones d'activités dans le respect du Zéro Artificialisation Nette s'est poursuivi en 2024.



Confiture et compagnie

▶▶▶ ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

MALGRÉ UNE ANNÉE DE FORTES MUTATIONS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES SE SONT MAINTENUES EN 2024 :

En 2024, la DDE a enregistré **100 créations** et reprises effectives d'activités commerciales et de services (**51 créations et 49 reprises**) sur son territoire -chiffres non exhaustifs, dont **85** sur Saint-Quentin.

Parmi elles, **18 franchises ou enseignes** nationales (non exhaustif).

En parallèle, **59 fermetures** enregistrées dont **43 locaux** encore **vacants**

De manière générale, le **taux de vacance** commerciale se situe à **10,64%**.

Afin de mieux suivre les flux de centre-ville et de fréquentation, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a mis en place un marché avec MY TRAFFIC en 2024 pour 3 ans afin d'obtenir des indicateurs utiles aux réflexions d'implantation des commerces en centre-ville, notamment :

- ▶ Évolution du nombre estimé de passants
- ▶ Analyse de provenance des passants
- ▶ Profil socio-démographique
- ▶ Taux de pénétration de la zone de chalandise

CONVENTIONNEMENT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L' AISNE (CMA)

La CMA a identifié en lien avec la CASQ, les actions prioritaires à mettre en œuvre :

- ▶ Informer et sensibiliser les chefs d'entreprises de plus de 55 ans à la transmission-reprise de leurs entreprises et proposer un accompagnement des entreprises volontaires dans leurs processus de cessation ou d'arrêt d'activité.
- ▶ Proposer un accompagnement individuel et personnalisé des entreprises en difficultés.

- ▶ Mettre en place différents ateliers afin de favoriser la montée en compétence des entreprises artisanales,
- ▶ Assurer l'instruction des dossiers d'aides aux TPE dans le cadre du dispositif local.

LES AIDES FINANCIÈRES DE LA CASQ

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois soutient depuis 1993 les acteurs économiques à travers des aides financières et des exonérations.

▶ Les Aides directes

Depuis la loi NOTRE les aides sont une compétence de la région déclinée sur les collectivités.

C'est pourquoi la Direction du Développement Economique est en charge de l'instruction des dispositifs.



En 2024, la DDE a géré et instruit 2 types d'interventions directes :

► **Le CASQ-ARTISANS et le CASQ START ARTISANS sur l'ensemble du territoire de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.**

Le CASQ ARTISANS vient en complément de l'Aide au développement des TPE de la région et s'adresse aux artisans en activité depuis plus d'un an pouvant justifier d'un bilan d'au moins 12 mois,

Le CASQ START ARTISANS vient en complément de l'Aide à la création-reprise d'entreprises de la région et s'adresse aux entreprises artisanales en phase de création ou de reprise et celles créées ou reprises depuis moins d'un an.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robnumérique permettant de gagner en productivité et en compétitivité
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production,
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Une nouvelle adaptation en 2024

Une nouvelle convention entre la CASQ et la Région a été signée en 2024 pour répondre aux nouveaux critères d'attribution décidés par la Région en 2023. **Le Projet de conventionnement a donc été présenté en conseil communautaire le 20 mars puis voté en juin 2024.**



LES CHIFFRES CLÉS 2024

- **48 dossiers instruits**
- **45 dossiers mandatés**

A noter : 22 des 45 dossiers 2024 ont été montés en collaboration avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) – ce qui fait 23 dossiers par le Direction du Développement Economique uniquement.



CRITÈRES DE BASE EUROPÉENS POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- TPE artisanale dont l'effectif est inférieur à 10 salariés ETP
- avec un chiffre d'affaires consolidé inférieur ou égal à 2 M€, (la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois est plus restrictive)
- A jour de ses obligations fiscales et sociales
- Ne pas répondre à la définition européenne de l'entreprise en difficulté



La Côte à l'os à Aubigny

➡➡➡ SOUTENIR L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

L'ESPACE CRÉATIS : LIEU D'HÉBERGEMENT POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES ET TECHNOLOGIQUES



Créatis

Son objectif est de favoriser les échanges et permettre le lancement des activités d'entrepreneurs dans des conditions optimales. C'est le lieu idéal pour bénéficier d'un accompagnement et d'une **émulation professionnelle**. Les conditions financières très compétitives (loyer, charges, etc.) sont de nature à faciliter l'entrepreneuriat. Les jeunes entrepreneurs y cohabitent avec plusieurs structures : **l'antenne Euratechnologies, un FabLab, l'IAE, l'EIJV (Ecole d'Ingénieurs Jules Verne) et une crèche d'entreprises.**

Au 31 décembre 2024, 8 entreprises sont hébergées au sein de l'espace Créatis.

Euratechnologies poursuit son accompagnement sur 2 promotions annuelles.

ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS : INCUBATEUR EURATECHNOLOGIES

Le partenariat avec Euratechnologies avec une antenne implantée sur le site de Créatis se poursuit.

Depuis 2019, Euratechnologies est basé sur le territoire Saint-Quentinois afin de renforcer l'offre d'accompagnement de l'intercommunalité et de stimuler la création d'entreprises et l'émergence de startups dans le domaine de l'innovation.

L'incubateur basé à Saint-Quentin accompagne les porteurs de projets et les startups qui développent des solutions dans les domaines de la Robotique, de l'Industrie et de la SpaceTech (la présence de l'école d'ingénieurs « Elisa Aerospace » renforce le lien avec la SpaceTech sur le territoire des Hauts-de-France).



BILAN & STATISTIQUES

Les secteurs de l'industrie, de la robotique et de la SpaceTech connaissent des évolutions rapides grâce à des technologies innovantes qui modifient les processus existants, ouvrent de nouveaux marchés et créent des opportunités sans précédent. Ces secteurs sont fortement axés sur la durabilité, l'efficacité et l'automatisation, avec une interconnexion croissante entre les technologies.

Le capital-risque a subi une contraction notable en 2024, en grande partie en raison de l'incertitude économique et des retours sur investissement moins attractifs dans un environnement de taux d'intérêts élevés. En conséquence, les startups de secteurs innovants ont dû ajuster leurs attentes en termes de financement et se sont souvent tournées vers des investisseurs plus locaux ou spécialisés.

Total entreprises / projets sous gestion : **23 suivis au 31.12.24** se décomposant comme suit :

- Robotique/Industrie : 17
- SpaceTech : 6

Progression par rapport à 2023 : **+ 21 %**

30,43% de femmes (au moins 1 femme cofondatrice)

17,39% avec au moins 1 cofondateur international

- Nombre d'entreprises créées dans un programme : 12 startups
- Dont 1 entreprise créée en 2024



LES PARTENARIATS

AVEC LES ÉCOLES

En 2024, Euratechnologies a signé un partenariat avec l'INSSET pour intervenir sur un programme « 3 jours pour entreprendre » auprès de l'ensemble des Master 2 et sensibiliser les élèves à l'entrepreneuriat.

AVEC LES INSTITUTIONS

Partenariat Bpifrance et EuraTechnologies

Suite à la signature du partenariat entre Bpifrance et EuraTechnologies visant à accompagner les startups deeptech (produits et services fortement technologiques), EuraTechnologies a lancé le « parcours deeptech ». En plus du programme régulier, la startup bénéficie d'un accompagnement spécialisé avec l'appui d'un chargé d'affaires Bpifrance, d'un espace de coworking dédié, et la possibilité d'entamer un processus de candidature avec Bpifrance pour éventuellement obtenir la très convoitée labellisation Deeptech.

La startup bénéficie notamment de visites et de mises en relation avec des laboratoires de recherche de la région des Hauts-de-France, de keynotes (conférences) sur leurs besoins en Recherche et Développement (R&D), d'un accompagnement avec un startup manager, d'un accès à des mentors spécialisés.

UNE DYNAMIQUE BUSINESS SUR LE SITE CRÉATIS À DISPOSITION DES ENTREPRISES



Barbecue à Créatis

7 ÉVÉNEMENTS BUSINESS ONT ÉTÉ ORGANISÉS SUR L'ANNÉE À L'ESPACE CRÉATIS :

- ▶ Atelier « mieux écouter pour mieux vendre »
- ▶ Atelier « Découvrez comment ChatGPT peut stimuler la croissance de votre PME », animé par la CPME02
- ▶ Atelier « Les financements de BPI pour les industriels du territoire », animé par BPI France
- ▶ Atelier « Recruter et retenir les talents en 2024, quelles innovations ? »
- ▶ Atelier « L'art de développer une organisation productive pour votre société »
- ▶ Atelier « Afterwork : la préparation mentale du dirigeant, une étape préparatoire incontournable »
- ▶ Barbecue des entreprises de Créatis

PROMOTION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

▶ LE PARTENARIAT NORD FRANCE INVEST (NFI)

Nord France Invest (NFI), l'agence de promotion économique de la région Hauts-de-France, joue un rôle crucial dans l'attraction des investissements étrangers et la croissance économique régionale. La collaboration entre nos deux entités s'est prolongée encore cette année. Notre territoire a été présenté auprès d'une quarantaine de porteurs de projet nationaux et internationaux. La compétition est rude entre régions, pays européens voisins et pays lointains.

Nord France Invest offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer sur notre territoire. L'agence identifie et mobilise des aides financières régionales et nationales.

Quant à la collectivité, les contacts avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux sont facilités, afin d'accélérer les procédures administratives et les démarches d'implantation.

▶ EN 2024, CELA REPRÉSENTE
44 FICHES PROJETS.

▶ LES RENCONTRES ENTREPRISES & TERRITOIRES - 24 septembre 2024 au Palais de Fervagues

La direction du Développement économique de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en partenariat avec COTEO et le soutien de la Région Hauts-de-France a organisé la deuxième édition saint-quentinoise des « Rencontres Entreprises & Territoires ».

Les Rencontres Entreprises et Territoires, dédiées à un public exclusivement professionnel, facilitent les échanges d'idées entre les acteurs publics (collectivités, organismes, mairies) et les acteurs privés (PME, grands comptes, investisseurs).

Il s'agit de réunir le temps d'une journée, et dans une ambiance conviviale, les acteurs économiques d'un territoire. Entrepreneurs, élus et techniciens de collectivité se retrouvent pour mieux se connaître, mieux se comprendre et développer ensemble l'activité économique de leur région.

➤ L'OBJECTIF

Favoriser le business local dans une approche gagnant/gagnant pour faire avancer les entreprises du territoire !

Une journée rythmée et un bilan positif avec 59 exposants sur le salon pour présenter leurs services et leur savoir-faire, 553 participants sur la journée, des rencontres avec les entreprises du Canal Seine Nord et un job meeting spécial cadres qui a mis en relation 14 recruteurs et 45 candidats qualifiés.

➤ LE SALON SIMI PARIS - Du 10 au 12 décembre 2024

Un salon 100 % orienté opportunité d'affaires. Le SIMI est le salon de référence pour tous les acteurs de l'immobilier d'entreprise en France. Chaque année, il réunit les décideurs, investisseurs, promoteurs, architectes, gestionnaires d'actifs, collectivités et prestataires autour des grands enjeux du secteurs.

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois était exposant sur le pavillon régional des Hauts de France.

En 2024, cela représente **une quarantaine** de contacts pris.

➤ L'ÉCO DE L'AGGLO : la newsletter de l'activité économique des entreprises du territoire



La newsletter L'ÉCO DE L'AGGLO à destination des entreprises, commerçants et cadres dirigeants sur l'activité économique du territoire, mise en place en 2020 poursuit sa communication en 2024 et les différentes mises en valeur des actions économiques du territoire auprès de entreprises avec :

- **2 numéros** transmis sur 2024
- **500 abonnés** à la newsletter numérique
- **1 000 diffusions** de la newsletter en version papier sur le territoire

➤ L'OBJECTIF

Focus sur une entreprise, une innovation, actualités, à vos agendas, on rembobine ... La DDE travaille activement au recensement des sujets à présenter, aux mises en avant à positionner, aux informations à communiquer aux entreprises.

➤ ANIMATION FILIÈRE D'EXCELLENCE ROBONUMÉRIQUE

Le Clubs des entreprises de la robonumérique 2024

Le 4 avril 2024, invitation des ambassadeurs de la robonumérique du Territoire a participé à la Plénière prestige organisée par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) Saint-Quentin, au théâtre Jean Vilar de Saint-Quentin avec un conférencier exceptionnel, Laurent ALEXANDRE, expert en Intelligence Artificielle.



Le 3 juin 2024, Le club des entreprises de la robonumérique s'est réuni à Créatis autour de Jade LEMAITRE, Directrice Générale PROXINNOV pour une présentation du réseau, un acteur incontournable dans la robotique industrielle ! PROXINNOV anime la filière de la robotique industrielle et accompagne les industriels manufacturiers dans leurs enjeux autour de l'Industrie 4.0 !

Echanges autour du réseau, de l'accompagnement, de l'animation, des formations et de l'usine Pilote présentant un espace dédié aux industriels. Accélération sur la mise en œuvre de solutions robotisées pour booster les performances de nos entreprises !

Les Rencontres Robonumérique : L'IA dans l'Industrie



Salon robonumérique



Club robonumérique

Le 17 octobre 2024, la société SACMO à Holnon, intégrateur et ambassadeur de la robonumérique, a ouvert ses portes au Club des entreprises de la robonumérique : Accueil, visite, démonstrations autour des innovations robotiques et interventions d'experts.



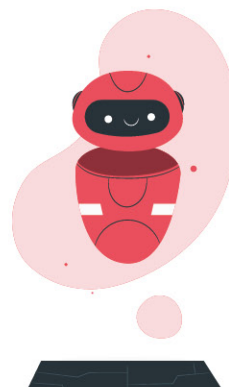
Le 14 novembre 2024 au Palais de l'Art Déco

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a organisé une édition captivante des Rencontres Robonumérique au prestigieux Palais de l'Art Déco, situé à Saint-Quentin. Cet événement avait pour thème central « L'IA dans l'industrie ».

Ces rencontres avaient pour objectif de sensibiliser les acteurs économiques locaux aux bouleversements et opportunités qu'offre l'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur son intégration dans les processus industriels. Conçu comme un espace d'échange et de collaboration, l'événement a réuni des experts de renom, des entreprises innovantes et des participants engagés. Porté par la dynamique des clusters Robonumérique et Proxinnov, ce rendez-vous s'inscrit dans une stratégie ambitieuse visant à positionner le territoire comme un acteur majeur de l'industrie 4.0. La journée s'est articulée autour de conférences inspirantes, d'ateliers interactifs et d'un village de l'innovation, permettant à chacun d'explorer les dernières avancées technologiques et de tisser des liens professionnels solides.



UNE BELLE RÉUSSITE NOTAMMENT SUR UN SUJET
AUSSI SPÉCIFIQUE AVEC 220 PARTICIPANTS !





- ▶ **1** lancement Territoires d'industrie avec le recrutement d'un Chargé de mission TI
- ▶ **28** visites d'entreprises
- ▶ **5** implantations réalisées sur les parcs d'activités
- ▶ **7** Ambassadeurs robonumérique : Hiolle technologies (Ex. Apegelec) – Secad – Sacmo – Boubiela Moret Clarilog – Actemium – Aide automatisme
- ▶ **23** startups incubées dans les domaines de l'industrie, robotique, et spatial
- ▶ **1** création d'entreprise sur le territoire suite à l'accompagnement de projets de startups
- ▶ **12** événements business organisés par la DDE (dont ceux robonumérique)
- ▶ La DDE a enregistré **100** créations et reprises effectives d'activités commerciales et de services (51 créations et 49 reprises) sur son territoire (chiffres non exhaustifs).
- ▶ **45** artisans ont bénéficié de l'aide CASQ artisans



LE PÔLE MÉCANIQUE DE LA CLEF DES CHAMPS (PMCC)

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT

Le Pôle Mécanique est situé au nord du département de l'Aisne, à 20 minutes au sud de Saint-Quentin, à 40 minutes de Laon (préfecture), à 1 h 30 de Paris et Bruxelles, 1 h de Lille, Reims et Amiens.

L'accès au site se fait à partir de la RD 341 et pour une meilleure sécurité des riverains et des usagers, un rond-point a été aménagé en 2008 à la sortie de la commune de Clastres pour la porte n°2 Sud et un second rond-point a été aménagé en 2022 à la sortie de Seraucourt-Le-Grand pour la porte n°1 Nord. Le Pôle Mécanique se trouve à proximité d'infrastructures routières de qualité, en particulier de la sortie Saint-Quentin Sud située sur l'A 26.

Le site est également situé à proximité de l'aérodrome de Roupy ainsi que de la voie ferrée passant au niveau de la commune de Montescourt-Lizerolles et allant jusque Saint-Quentin. Sécurisé par 12 km de clôture, il s'étend sur 210 ha en milieu rural faiblement urbanisé.

Son emprise se trouve sur quatre communes : Clastres, Saint-Simon, Artemps et Seraucourt Le Grand. Le circuit de vitesse est situé principalement sur le territoire de Clastres.



La zone d'habitation la plus proche se situe à 1,1 km de la piste de vitesse sur la commune de Clastres (rue du Château d'Eau). Les autres zones d'habitation se situent à une distance comprise entre 1,5 et 2,5 kms du site sur les 3 autres communes.

LE CIRCUIT DE VITESSE HOMOLOGUÉ FFSA

Le circuit de vitesse fait partie des 5 circuits répertoriés à l'heure actuelle sur le territoire des Hauts-de-France aux côtés de Folembay, du circuit des Ecuyers (Beuvardes), Abbeville et Croix-en-Ternois ainsi que des 2 centres d'Essais Industriels de Juvaincourt et Mortefontaine.

Il s'agit d'un circuit de loisirs, d'essais et d'entraînement dont l'homologation a été reconduite par arrêté préfectoral le 2 avril 2025 pour une durée de 4 ans.

Avec une longueur maximum de 2 700 mètres dans sa configuration la plus longue, (3 configurations sont possibles : 1 970, 2 450, 2 700 mètres) la piste permet d'alterner l'enchaînement de courbes inversées, de passages rapides, d'épingles et de lignes droites.

La sécurité est la priorité du circuit de vitesse. Ses dégagements, ses bacs à graviers, la présence d'une safety car, de deux véhicules de secours-incendie armés de personnel formé, d'un VSAV équipé, d'un centre médical, de 2 hélicoptères et la présence d'une station météorologique connectée délivrant en temps réel les informations météo contribuent à apporter une sécurité et une confiance maximale aux pilotes et organisateurs.



Par l'arrêté d'homologation préfectoral du 2 avril 2025, l'usage de la piste est autorisé :

- ▶ 7 jours/7 entre le 15 janvier et le 15 décembre
- ▶ De 9h à 17h30 en semaine et de 9h à 18h30 les week-ends et jours fériés
- ▶ Avec interruption des roulages pendant une 1h entre 12h et 14h
- ▶ Avec une suspension des activités entre le 15 décembre et le 15 janvier



UNE PISTE D'ACCÉLÉRATION ET D'ESSAIS INDUSTRIELS

D'une longueur de 1 650 mètres (402,32 m pour la partie accélération et 600 m de zone de freinage) et d'une largeur actuelle de 12 m, la piste, ouverte toute l'année, ne fait l'objet d'homologation que dans le cadre de manifestations sportives motorisées inscrites au calendrier des fédérations sportives et dont le dossier d'organisation est déposé en préfecture et fait l'objet d'un passage en CDSR.

Elle permet d'accueillir un certain nombre d'activités telles que :

- ▶ Des manifestations sportives motorisées type runs auto et/ou moto
- ▶ Des compétitions internationales de dragsters auto et/ou moto

▶ Des essais industriels et scientifiques pour la mise au point ou des tests de véhicules ou de produits d'équipementiers automobiles.

▶ Des formations liées à la sécurité routière, écoconduite, formation de protection rapprochée des véhicules, écoles de pilotage du ministère de l'Intérieur, essais de véhicules autonomes...

▶ Des démonstrations commerciales

▶ Des tournages vidéo d'émissions spécialisées (RMC découverte, chaîne C8, Auto-Moto la chaîne...)

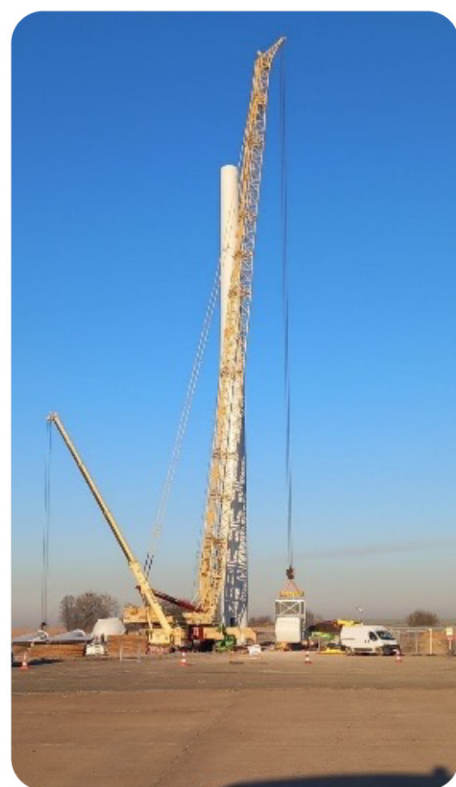


Piste d'accélération

UN PARC ÉOLIEN

Inauguré le 4 octobre 2010, le parc regroupe 4 éoliennes exploitées par EDF Energies Nouvelles implantées sur les communes d'Artemps (2), de Seraucourt-le-Grand (1) et de Clastres (1).

Ce parc éolien est en exploitation depuis 2004. Il a fait l'objet d'un renouvellement des éoliennes lors d'un chantier débuté au mois d'octobre 2023, et terminé à la fin du 1^{er} semestre 2024.



UN CIRCUIT DE MOTO-CROSS HOMOLOGUÉ FFM



Ce circuit de plus de 6 hectares a vu son homologation reconduite pour 4 ans le 30 juin 2022 par la Fédération Française de Motocyclisme. Le circuit comprend une piste de 470 mètres réservée aux enfants de 6 à 11 ans et à tout public pour l'activité Pit Bike et une piste de 1 770 mètres ouverte à partir de 12 ans pour les motos et quads.

Il est géré par l'association MX Park. Une école de pilotage y réside à l'année. Y sont organisées des compétitions de moto-cross de niveau national.



► UNE ZONE D'ÉVÈNEMENTS STATIQUES

La superficie du site et les nombreuses pistes béton héritées de la fonction première de base militaire du site permettent également l'organisation de grands rassemblements statiques. Les concentrations peuvent durer plusieurs journées et recevoir entre 3 500 et 10 000 personnes.

Cette zone connaît également une diversification de son activité et une transition commerciale en accueillant de plus en plus de manifestations sportives non motorisées type color run , des tournages, des formations à la conduite des élèves candidats au permis moto.

► UN TERRAIN DE PAINTBALL

Depuis juin 2019, une des parcelles du site est louée à la société Cap ou pas cap pour des activités de loisirs de plein air type paintball.

Cette activité est propice à une activité en groupe dans le cadre des journées de séminaires à destination du pôle mécanique.



ZOOM SUR L'ACTIVITÉ

2024

► CIRCUIT DE VITESSE : CHIFFRES CLEFS

(Indicateurs au 31 décembre 2024)

- Nombre de pilotes auto : **3 278** (+17%)
- Nombre de pilotes moto : **5 057**
- Nombre de sorties totales des packs secours **560**
- **443** dépannages et/ou évacuations du véhicule

► FREQUENTATION 2023 SUR LE PMCC

Circuit de vitesse homologué :

► **194** journées d'occupation du circuit

- 1 évènement FFSA : course slalom
- 126 journées de roulage auto
- 64 journées de roulage moto

Piste Accélération non homologuée :

► **92** journées d'occupation de la piste

- 28 journées de formation
- 23 journées évènements sport motorisé
- 2 journées tournage TV
- 39 journées essais industriels

MX PARK piste homologuée FFM :

► **68** journées d'occupation de la piste

- 36 journées de roulage ouvertures au public
- 31 journées stages « école de pilotage »
- 2 journées évènements

(compétition calendrier FFM)

Zone Evènementielle :

► **28** journées d'occupations

- 25 journées de manifestations statiques

- BMW FRENCH DAYS // 6 000 visiteurs
- VW DAYS // 11 000 visiteurs
- HEM // 3 800 visiteurs
- ATD // 1 500 visiteurs pour les 3 évènements
- ROPARUN

- 3 journées de formations

- Police et Gendarmerie



INAUGURATION DE LA NOUVELLE ZONE TOUT TERRAIN



L'inauguration a eu lieu le 6 septembre 2023. La zone s'adresse principalement au monde des professionnels : concessions automobiles, essais industriels, centres de formations, évènements d'entreprises et accessoirement aux particuliers dans le cadre d'activités de loisirs hors notion de vitesse.

Cette nouvelle zone tout-terrain est située en périphérie du circuit de vitesse, dans un sous-bois bordé de merlons de terre. Entièrement conçue et réalisée par l'équipe du PMCC, elle respecte les RTS des circuits tout-terrains de la FFSA, elle a pour objectif l'accueil des véhicules évoluant sur les circuits non revêtus (Art II.B) ainsi que les terrains de Trial 4x4 (Art II.F).

Cette nouvelle zone intègre dans son fonctionnement l'ensemble des obligations définies par l'arrêté Préfectoral d'homologation du circuit de vitesse du 2 avril 2025 : horaires d'ouverture, autorisation décibels, respect des RTS...



LE TOURISME

Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois (OTC) est chargé d'accueillir, promouvoir et fournir des informations touristiques.

Il multiplie les projets de conception, de commercialisation, de développement de produits touristiques ainsi que d'ingénierie et d'accompagnement de projets. Il mène aussi des missions d'animation, de promotion du réseau de professionnels sur la destination touristique et de classement des meublés de tourisme en étoiles selon le référentiel national sur la destination du Saint-Quentinois.

En 2024, l'OTC s'est défini cinq enjeux généraux :

➤ Renforcer l'identité touristique de la destination pour attirer une nouvelle clientèle d'agrément et/ou de proximité.

➤ Repartir sur de nouvelles bases avec les Pros.

➤ Repenser et réinventer l'accueil afin de répondre à la clientèle.

➤ Engager la destination dans un tourisme plus responsable et vertueux.

➤ Maîtriser les finances.



Découvrez
le site
Destination
Saint-Quentin



LES CHIFFRES CLÉS 2024

- ▶ **115 995** visiteurs accueillis en 2024, tout accueil confondu.
- ▶ **417 780€** de chiffre d'affaires généré et apporté aux partenaires de l'Office de Tourisme au travers de ses activités commerciales
- ▶ **322** groupes accueillis avec une clientèle à 88% française et 12% étrangère (belge).
- ▶ **38** visites privatives « Adopte un guide » vendues.
- ▶ **71 217€** de chiffre d'affaires pour la boutique de l'Office.
- ▶ **37 663** visiteurs uniques sur le site Internet.
- ▶ **39 095€** de chiffre d'affaires online, générés par les hébergeurs de la destination suivi par l'Office de Tourisme présents sur la plateforme Esprit Hauts-de-France pour 121 week-ends vendus.
- ▶ **2 735** participants aux visites Ville d'Art et d'Histoire.
- ▶ **174 337** nuitées déclarées sur La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois dont 85% sur Saint-Quentin (source : plateforme taxesejour.fr).
- ▶ **4** classements de meublés de tourisme.
- ▶ Provenance de la clientèle individuelle à l'accueil : **79% française et 21% étrangère.**
- ▶ Top 3 des visiteurs français à l'accueil : **Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand Est.**
- ▶ Top 3 des visiteurs étrangers : **Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne.**
- ▶ **10%** de toutouristes à l'accueil
- ▶ **7%** de pèlerins à l'accueil.



du 26 juillet au 31 août 2024

Escape From JO

Séjour
3 jours/ 2 nuits
à partir de
242,50€/pers.
sur une base de 2 personnes

ST QUENTIN L'ART DU MOUVEMENT

QUELQUES ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION EN 2024

- ▶ **11 accueils de journalistes et blogueurs** (dont anglais, américains, allemands et belges).
- ▶ **32 articles publiés** (presse écrite et web).
- ▶ **1 campagne de communication** sur les réseaux sociaux à destination des familles
- ▶ **Co-organisation de 2 Instameet** avec l'Agence Aisne Tourisme.

Pour une vraie présence et une bonne visibilité, le stand est mutualisé avec les Offices de Tourisme du Pays de la Thiérache et de Cœur de Picard :

- ▶ **Salon Tourissima** à Lille du 26 au 28 janvier, salon de tourisme et de loisirs pour les individus.
- ▶ **Salon des vacances** à Bruxelles du 1^{er} au 4 février, salon pour les amateurs individuels de vacances et de voyages
- ▶ **Salon Rendez-vous en France** à Toulouse les 26 et 27 mars, salon professionnel BtoB dédié à la commercialisation internationale de l'offre touristique française
- ▶ **Salon CSE/PRO** au cinéma CGR à Saint-Quentin le 11 avril, 1^{ère} édition du salon à destination des entreprises, comités d'entreprises.

▶ Au total : **1 156 contacts qualifiés** sur ces salons 2024.



AVEC TER,
PROFITEZ DE RÉDUCTIONS
DANS LES PLUS BEAUX SITES CULTURELS
DES HAUTS-DE-FRANCE !



➡➡➡ L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La compétence Enseignement supérieur de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois est portée et mise en œuvre par la Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires qui anime quotidiennement les stratégies territoriales en matière de formations supérieures et de vie étudiante avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, privés... Elle est travaillée en lien étroit avec la Direction du Développement Economique de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi que les partenaires institutionnels du territoire.

Les chantiers portés cette année sont :

➤ **L'actualisation chaque année du dépliant « Je trouve ma voie »** recensant l'ensemble des formations d'enseignement supérieur du Saint-Quentinois.

Destiné aux jeunes, aux établissements, aux familles mais aussi aux acteurs locaux de l'orientation, de l'information et de l'emploi et de l'insertion, il est un support fondamental pour les salons et événements de communication et d'orientation

➤ Le travail au développement de formations en lien avec les besoins des entreprises locales et notamment avec les agences générales d'assurance a conduit à l'ouverture d'un **BTS Assurance à la rentrée 2024** l'organisme de formation Laho au sein des locaux de la CCI

➤ **La consolidation de l'Ecole d'Ingénieurs publique Jules Verne**, installée sur le Saint-Quentinois depuis septembre 2023, avec l'accueil de la seconde promotion de 1^{ère} année au sein des locaux de Créatis dans l'attente du nouveau bâtiment de formation de l'écoquartier Maréchal Juin actuellement en cours de construction

➤ **La promotion dans les établissements et dans les salons des formations d'enseignement supérieur du saint-quentinois** : La Nuit de l'orientation, Forum Carrières Formations, Forum Jobs d'été, Destination Talents, ...

L'enseignement supérieur est un levier d'attractivité et de développement économique et local important pour le territoire. Ainsi, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois participe au développement des formations en lien avec les besoins locaux des entreprises et assure la promotion de l'ensemble des formations d'enseignement supérieur sur son territoire afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent de se former sur place et d'y trouver ensuite un emploi mais aussi d'attirer des jeunes d'autres horizons via des formations d'excellence.



➤ **L'ouverture aussi en septembre 2024 du titre professionnel Bac+2 Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique (en alternance) chez Promotrans**



➤ L'organisation de la **Journée d'Accueil des Etudiants (JAE) le 5 septembre 2024** aux Champs Elysées à partir de 14h jusque 21h : autour d'un village associatif très fourni permettant l'information des étudiants sur des thématiques diverses (santé, mutuelle, transports, logements, CROUS, aides étudiants, activités culturelles et sportives, orientation, prévention routière, don du sang, ...), l'après-midi a été rythmée par des animations musicales et concerts étudiants, une ambiance kermesse avec des jeux du monde, anciens, ... des barbes à papa offertes, une déambulation immersive et musicale, des challenges sportifs, ... Les étudiants ont tous reçu un tote-bag Agglo contenant des goodies et un tee-shirt « Fier d'être étudiant saint-quentinois »



➤ La nouveauté de l'année a été la **soirée DJ étudiants le 26 septembre 2024** au sein de la Manufacture dans le prolongement de la JAE



➤ L'année a été ponctuée par des réunions du **comité de suivi de la mise en œuvre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Saint-Quentinois** avec les acteurs et les partenaires du territoire

➤ Le travail se perpétue sur l'écoquartier Maréchal Juin à Saint-Quentin, et plus particulièrement avec la **Maison de services aux étudiants**, sa gestion, son aménagement intérieur et son programme d'animation



LES CHIFFRES CLÉS 2024

- Ouvertures de **2 nouvelles formations**
- Plus de **2 550 étudiants saint-quentinois en 2024**
- **67 diplômes post-bac :**
 - 2 classes préparatoires aux grandes écoles
 - 31 BAC+2 (27 BTS et de 4 Titres BAC+2)
 - 23 BAC+3 (Bachelors, Licences et BUT, Bachelors Universitaires de Technologie)
 - 11 BAC+5 (Cycle Master et diplôme d'ingénieur)

TRANSPORTS – MOBILITÉS

COMPÉTENCES/MISSIONS DU PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉS

La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire assume les prérogatives d'Autorité Organisatrice des Mobilités de la CASQ, dans le cadre de la compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération : « Aménagement du territoire ».

Le Pôle Transports-Mobilités supervise l'activité et assure le suivi et le renouvellement des contrats avec les transporteurs publics de personnes : TRANSDEV MOBILITES DU SAINT-QUENTINOIS (« Réseau Pastel », services « Déclic Agglo », « Déclic Pro ») et SYNERGIHP SAINT-QUENTIN (« AndiGO ») et la délégation de compétence à la Région des Hauts-de-France de l'organisation des transports scolaires sur son territoire.

Il assume la mise en œuvre d'actions de court ou long terme programmées au Plan de Mobilités.

Le Pôle Transports et Mobilités assure la conduite d'études et participe à la coordination de l'offre de transport à une échelle plus vaste que celle de la CASQ (échelles de l'aire urbaine ou des bassins de mobilité).

PROJETS PHARES MENÉS OU ENGAGÉS :

- Depuis le 1^{er} juillet 2024, l'offre de service du réseau PASTEL est complétée par une offre de location de vélos en libre-service au sein de l'abri vélos sécurisé à proximité de la gare de Saint-Quentin, place André Baudéz.
- En 2024 : commande de 1 bus électrique et de 3 bus mild-hybrid afin d'accélérer le verdissement de la flotte du réseau PASTEL.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

Le budget annuel global pour le financement des services de transport public de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'élève à près de **8 millions d'euros TTC**.

LES SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS PASTEL

Ce service est réparti sur 6 lignes différentes.

- ▶ **3 874 707** voyages commerciaux (+7%).
- ▶ **979 422** voyages sociaux (-18%).
- ▶ **1 399 004** kilomètres commerciaux parcourus en 2024 (stable par rapport à 2023).





LES SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) DÉCLIC PRO

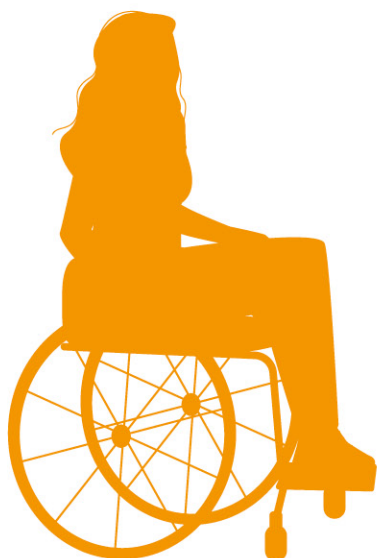
- 6 430 voyages réalisés sur 2024 (-2%).
- 30 930 km produits en 2024 (-5%).
- Baisse du coefficient de remplissage passant de 1,85 en 2023 à 1,80 en 2024.

DÉCLIC AGGLO

- 15 638 voyages réalisés sur 2024 (-0,5%).
- 264 080 km produits en 2024 (+8%).
- Baisse du coefficient de remplissage passant de 1,62 en 2023 à 1,58 en 2024.

LES SERVICES DE TRANSPORT « ANDIGO » POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- 152 nouvelles admissions sur 2024.
- 34 524 voyages effectués sur 2024 contre 40 143 en 2023.
- Moyenne de 340 usagers actifs par mois sur 2024.
- L'usager actif a utilisé le service environ 8 fois par mois sur 2024.



Un véhicule du service de transport AndiGO en attente de prise en charge d'usager devant l'Agglo



Usager en fauteuil roulant en cours de prise en charge par le service de transport AndiGO

LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO DANS LE SAINT-QUENTINOIS

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois poursuit le développement de sa politique cyclable en mettant en œuvre son Schéma Directeur Cyclable, adopté en 2022. Dans le respect de la réglementation (création d'aménagements cyclables, de doubles-sens cyclables prévus au code de la route) et en réponse aux demandes de nombreux habitants, la place du vélo se renforce dans le Saint-Quentinois.

L'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE ET SON JALONNEMENT :

- Aménagement d'un double-sens cyclable rue Henry Dunant et rue du Labon,
- Passage de la piste cyclable du Quai Gayant jusqu'au boulevard Jean Bouin en voie verte afin de renforcer la place du piéton et du cycliste,
- Création d'une piste cyclable place Mulhouse,
- Création d'une piste cyclable bi-directionnelle rue de Paris (tranche 2),
- Aménagement des rues Brûlée, Notre-Dame, Quentin de la Tour, place des Enfants de Chœur, Fréreuse, du Labon en zones de rencontre (permet la circulation de tous les usagers dans des rues à faible trafic mais reste prioritaire aux piétons),
- Aménagement de la rue Ambroise Paré en rue scolaire,
- Réfection du chemin de halage (section comprise entre le pont de Rouvroy et le parvis de la gare),
- 27 sas vélos,
- 27 panneaux M12 (panneaux installés sur des feux tricolores et autorisant le cycliste à franchir le feu rouge dans le sens de la flèche jaune, mais non prioritaire vis-à-vis des autres usagers de la route),

LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DU STATIONNEMENT VÉLO

► L'ABRI VÉLOS À LA GARE

Mis en place le 18 décembre 2023 et fort d'une capacité de stationnement de 65 places pour les vélos (appuis vélos, bornes de recharges, appuis pour vélos cargos et disposant de casiers et d'une station d'entretien et de réparation), ce service entièrement gratuit répond à un véritable besoin puisque sur l'année 2024, ce sont :

- 228 abonnements enregistrés,
- 2 402 passages enregistrés,
- +227% de passages entre janvier et février 2024 et janvier-février 2025,

NOUVEAU

ABRI VÉLOS SÉCURISÉ
à la gare

AGGLO SAINT-QUENTINOIS
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

ACCESSIBLE 24H/24, 7 JOURS/7
C'EST SIMPLE, C'EST RAPIDE,
C'EST GRATUIT !

Profitez des équipements mis à votre disposition :

- 16 casiers** pour stocker vos affaires dont 4 disposant d'une prise électrique
- 1 borne** d'entretien et de réparation pour prendre soin de votre vélo
- 1 station** de gonflage de pneus
- 10 bornes de recharge** pour votre vélo à assistance électrique
- 40 places de stationnement** pour les vélos classiques
- 5 emplacements réservés** pour les vélos cargos

diwio Inscrivez-vous sur Diwio,
c'est gratuit :
diwio.com/saint-quentin

► SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS EN MICRO LIBRE-SERVICE « VÉLOPASTEL »



Ce nouveau service comprend 10 vélos Yamaha (modèle Crosscore RC) implantés dans l'unique vélo-station située dans l'abri vélos sécurisé à proximité de la gare de Saint-Quentin sous le pont Jacques Chirac. Le service est destiné à tous les usagers et touristes qui souhaitent effectuer des balades le long du canal de Saint-Quentin, découvrir le patrimoine Art Déco de Saint-Quentin et le patrimoine industriel du territoire ou encore faire une halte dans les villages du Saint-Quentinois.

Mis en place le 8 juillet 2024, 38 réservations ont été effectuées en 2024.

► LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION AUTOUR DU VÉLO

La campagne de communication :

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a poursuivi sa campagne de communication grand public à travers différents canaux tels que les réseaux sociaux, la presse, la radio, les affiches publicitaires, la mise à disposition et la distribution de flyers.

L'objectif est de sensibiliser tous les usagers de la route à l'importance d'adopter les bonnes pratiques sur la route pour améliorer la sécurité de chacun.



Le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France 2024 :

Depuis 2021, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois participe à la fois en tant qu'employeur mais aussi en tant qu'Ambassadeur au Challenge de la Mobilité Hauts-de-France qui vise à inciter les agents et les salariés à venir travailler autrement qu'en voiture, notamment en empruntant des moyens de déplacement écoresponsables et solidaires, en promouvant le covoiturage.

Le Challenge ProVélo 2024 :

Ce Challenge, organisé en interne, a pour objectif de sensibiliser les agents des collectivités (communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Ville et CCAS) à l'usage du vélo et de favoriser les déplacements professionnels à vélo. Il s'est déroulé du lundi 17 juin au vendredi 20 septembre 2024.

► 176 emprunts de vélos professionnels en 2024.

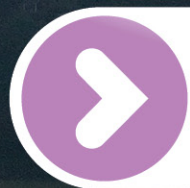
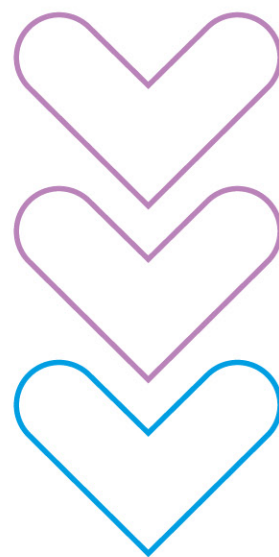
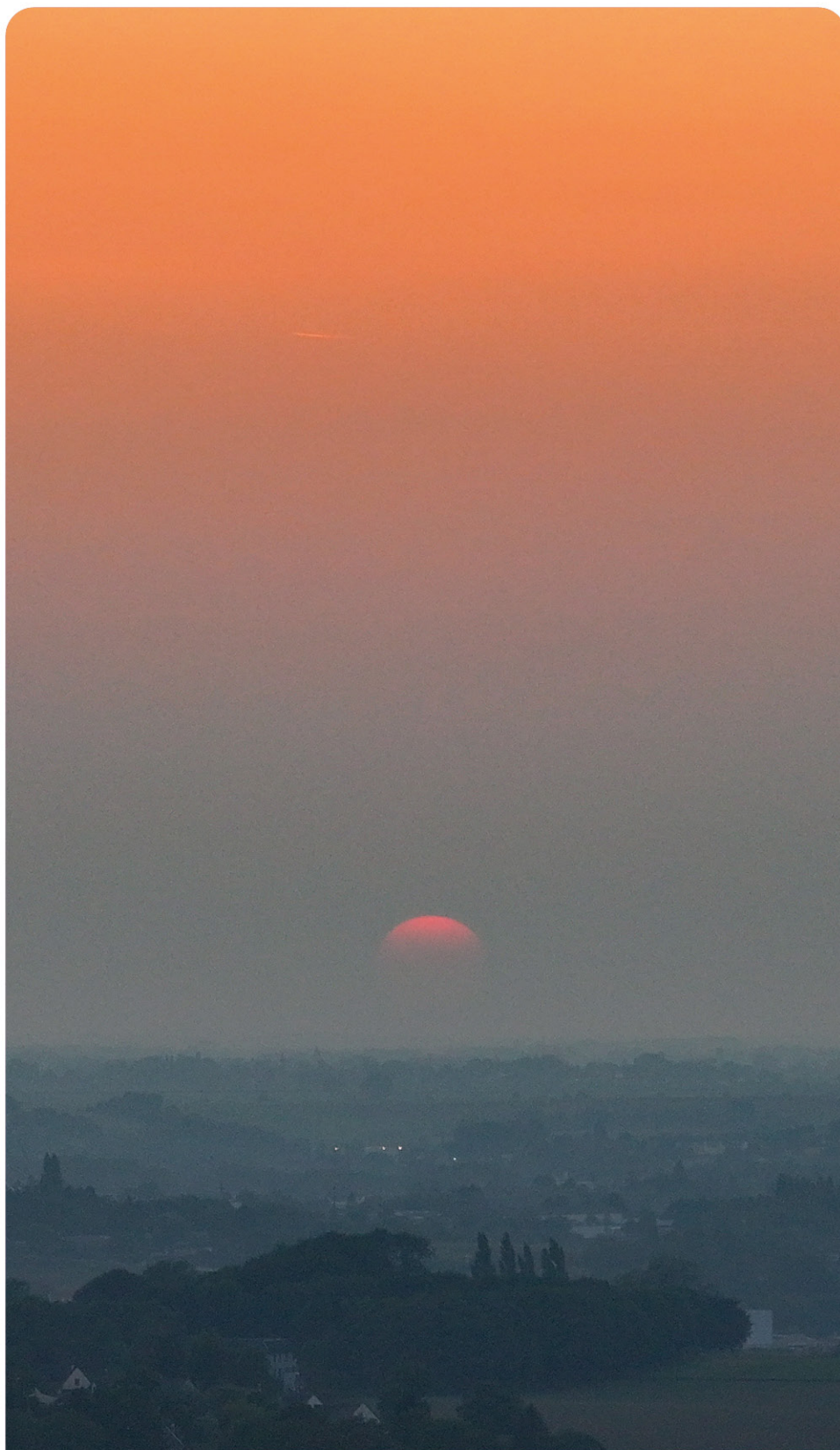
Festival de la Participation Citoyenne :

La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire (DADT) a participé à ce temps fort qui s'est déroulé le 28 septembre 2024 temps de rencontre privilégié avec la population qui a permis de mettre en avant les mobilités actives (marche et vélo) et toutes les offres sur le territoire.

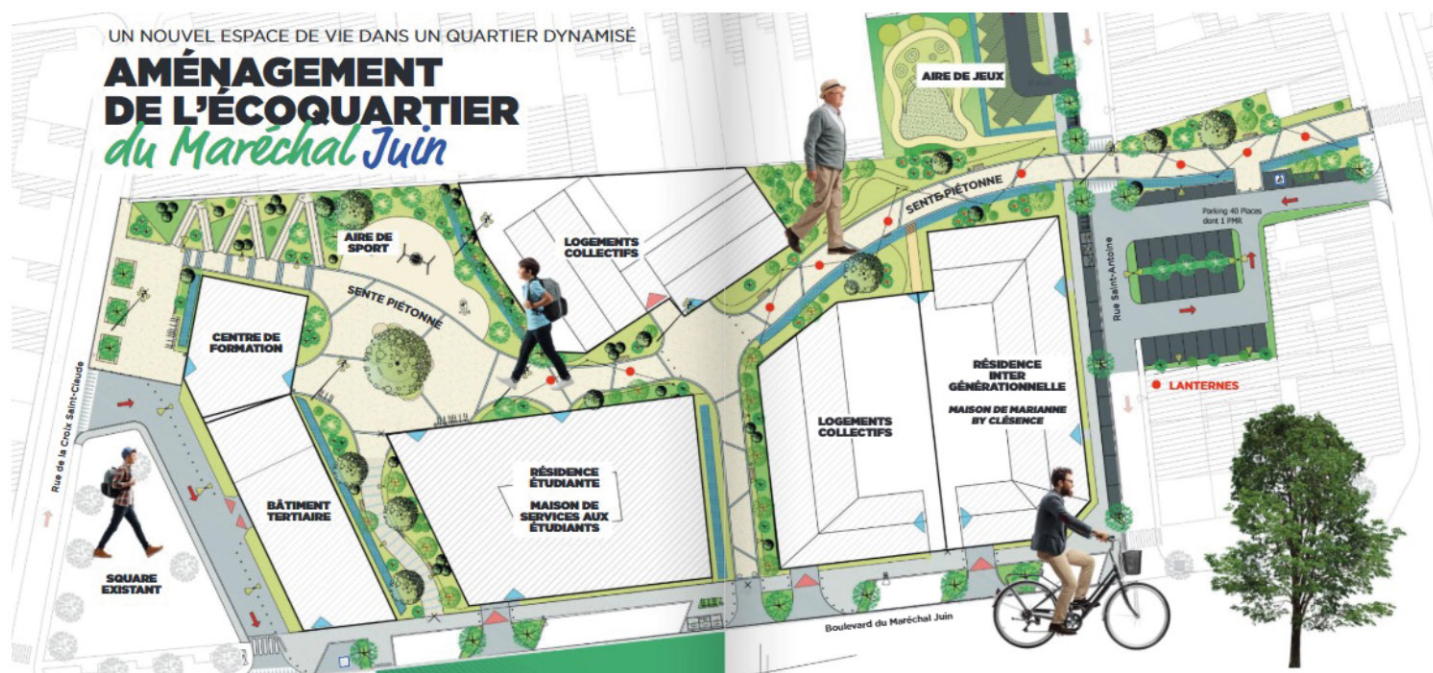
L'animation, le suivi et l'évaluation

- Poursuite des comités vélos avec 3 réunions au cours de l'année 2024
- Poursuite des groupes de travail internes





LE CADRE DE VIE



ÉCOQUARTIER MARÉCHAL JUIN

Cet ambitieux projet d'aménagement vise à engager la reconversion d'une ancienne friche industrielle située en cœur de ville et de redynamiser le quartier du Faubourg d'Isle. Il a vocation à renforcer l'attractivité du territoire, et respecter les principes du développement durable afin de favoriser le vivre-ensemble tout en mettant en valeur le cadre de vie des habitants par le biais d'un programme en adéquation avec les besoins du territoire.

En 2015, La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du Maréchal Juin à Saint-Quentin. Après avoir procédé aux travaux de démolition entre 2017 et 2018, une concession d'aménagement a été conclue en 2019 avec la SEDA (aménageur local) en vue d'aménager le site. Fin 2022, le projet a été labellisé « étape 2 » de la démarche EcoQuartier, portée par le ministère de la Transition Ecologique.

En 2024, les travaux de voirie et de paysagement autour des logements et de la résidence intergénérationnelle se sont vus finalisés permettant en mai 2024 l'ouverture aux riverains de l'allée Odette Vandenaabeele et d'une partie de l'allée Marguerite Yourcenar.

De façon concomitante, la résidence intergénérationnelle « Les maisons de Marianne » et les logements collectifs construits par Clésence ont accueilli leurs premiers résidents. La pose de la première pierre de la résidence étudiante et de la Maison de Services aux étudiants a eu lieu en juillet 2024 avec la participation de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin, Clésence, l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), le CROUS Amiens-Picardie et Résid'Up.

L'obtention des permis de construire en août 2024 pour la construction d'un bâtiment de formation universitaire dédié à l'école d'ingénieurs de l'UPJV et à l'IAE, ainsi que du bâtiment dédié à la Robonumerique appelé bâtiment TOTEM a permis le démarrage des travaux de construction en novembre 2024.

À la suite des travaux d'agrandissement et de végétalisation du parking de la rue Saint-Antoine, les riverains ont désormais accès à 21 places de stationnement ainsi qu'à 6 emplacements vélo depuis novembre 2024.





Budget prévisionnel global des équipements publics : **16,7 millions d'euros TTC**



Inauguration de la pose de la première de la résidence étudiante et de la maison de services aux étudiants le 2 juillet 2024.

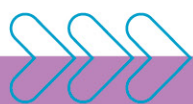


Parking de la rue Saint-Antoine

Les subventionneurs et partenaires

- **150 000 €** par l'Europe dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- **1 200 000 €** par l'État dans le cadre du Fonds Friche
- **531 717,37 €** par l'État – ministère de l'Intérieur dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT)
- **750 000 €** par l'État – ministère de l'Éducation dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER)
- **750 000 €** par le Conseil Régional des Hauts-de-France dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER)
- **843 318 €** par le Conseil Régional des Hauts-de-France dans le cadre de la politique d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET)





LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- ▶ **1,2** hectare de superficie
- ▶ **1 800** m² engazonnés
- ▶ **725** m² de prairie fleurie
- ▶ **121** arbustes
- ▶ **71** arbres dont 50 arbres à tiges et cépées et 21 arbres fruitiers
- ▶ **74** nouveaux logements pour des familles, des jeunes actifs, des seniors
- ▶ **53** chambres individuelles, 6 colocations et 4 chambres doubles au sein de la résidence étudiante
- ▶ **2** établissements de formation supérieur : une antenne de l'institut d'administration des entreprises (IAE) visant à qualifier des cadres d'entreprises sur les métiers de ressources humaines et de l'entrepreneuriat, une filière de formation de la nouvelle école d'ingénieurs Jules Verne (EIJV) consacrée à la logistique innovante.
- ▶ **1** espace sportif extérieur
- ▶ **1** jardin public
- ▶ **20** places pour le stationnement des vélos
- ▶ **1** tiers lieu avec la Maison de Services dédié aux étudiants

Plus de 350 étudiants supplémentaires pour l'Université de Picardie Jules Verne et 40 pour l'Institut d'Administration des Entreprises dans les 5 ans.



Logements collectifs - vue allée Marguerite Yourcenar



Inauguration de l'Eco-quartier





Résidence intergénérationnelle



Résidence étudiante et maison de services aux étudiants – vue allée Marguerite YOURCENAR



Résidence étudiante et maison de services aux étudiants – vue boulevard du Maréchal Juin



Centre de formation UPJV - vue rue de la Croix Saint-Claude



Bâtiment TOTEM dédié à la Robonumérique - vue boulevard du Maréchal Juin





Cérémonie de la pose de la première de la résidence étudiante et maison de services aux étudiants

RENOVATION ENERGETIQUE

L'Agence nationale de l'Habitat (Anah) a revu ses modalités d'intervention en 2024 pour décupler le nombre de rénovation et les niveaux de travaux énergétiques, en pleine crise du pouvoir d'achat et alors même que les coûts de l'énergie et des travaux ont explosé.

En tant que service instructeur des aides de l'Anah, nous avons enregistré une forte hausse du nombre de dossiers et un surcroît d'activité dans l'accompagnement des ménages modestes et très modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation pour diminuer leurs charges de chauffage notamment et améliorer le confort de leur logement.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

TOUT TYPE DE TRAVAUX

- ▶ Nombre de dossiers Anah accordés : **115**
- ▶ Montant de travaux générés : **3 323 483 €**
- ▶ Montant de subventions Anah engagées : **2 500 834 €**

FOCUS TRAVAUX ENERGETIQUES

- ▶ Nombre de dossiers Anah accordés : **48**
- ▶ Montant de travaux générés : **2 508 899 €**
- ▶ Montant de subventions Anah engagées : **1 978 286 €**



ÉTUDES RELATIVES AU RÉAMÉNAGEMENT DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-QUENTIN ET SES ABORDS

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite donner une nouvelle image du tourisme fluvial sur son territoire à travers l'aménagement, la modernisation et le désenclavement du port de plaisance de Saint-Quentin et ses abords. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de valorisation et de développement du tourisme fluvestre.

À la suite des études de faisabilité réalisées en 2019 relatives au renouveau du tourisme fluvial et du canal de Saint-Quentin, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a souhaité engager une réflexion complémentaire sur l'opportunité de ce projet avec pour principal objectif de mieux appréhender le site et d'en connaître toutes les contraintes et les opportunités.

Entre 2021 et 2024, elle a été accompagnée par la SEDA dans la mise en oeuvre des différentes phases de programmation, l'établissement d'un planning et la réalisation d'études techniques jusqu'au choix du futur mode de gestion.

L'année 2024 a été marquée par la finalisation du plan directeur du projet (grandes orientations du projet, premiers bilans chiffrés) avec l'accompagnement d'une

équipe de maîtrise d'œuvre et de consultants spécialisés dans l'aménagement des ports fluviaux et les travaux de déconstruction des anciens bâtiments commerciaux (carrosseries, concessionnaires automobiles, garages) situés rue du Commandant Raynal.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

Le travail réalisé entre 2022 et 2024 représente un investissement de **395 000 € TTC** avec une subvention de **189 200 €** du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (État) et de **63 040 €** d'Aisne Partenariat Investissement (Département).



FOCUS SUR LE CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION DES BÂTIMENTS

Afin d'améliorer le cadre de vie, Voies navigables de France a mené, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin, le projet de désamiantage et de déconstruction des 4 anciens bâtiments commerciaux (Ford, Yamaha, TPA Levieil, Lavrilleux).

Une fois les terrains mis à nu, compte tenu de la proximité géographique du chantier avec le champ captant de Tour-Y-Val, toutes les dispositions ont été prises afin de préserver la ressource en eau. La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a complété ce travail par une mise en sécurité du site (pose de grilles Héras pour un coût de 5 910€ TTC).

Planning de l'opération :

- ▶ Travaux de nettoyage et de désamiantage des bâtiments : avril à juin 2024
- ▶ Travaux de déconstruction : juin à septembre 2024
- ▶ Travaux de remblaiement : septembre à novembre 2024



Coût de l'opération portée par l'UNF: 470 000€ TTC



Réunion d'information aux riverains



Avancement du chantier intérieur



Avancement chantier



Avancement chantier



inauguration chantier



Avancement chantier_démolition



Avancement chantier_finalisation remblais

STRUCTURES DE SPORT ET LOISIRS

PISCINE JEAN-BOUIN ET GAUCHY

Au sein de la piscine Jean Bouin, sont dispensées des activités aquatiques, des leçons de natation notamment pour des scolaires .



POUR CE QUI EST DES ACTIVITÉS

En 2024 la piscine Jean Bouin a comptabilisé :

- ▶ **10 209** entrées et celle de Gauchy **40 760** entrées.
- ▶ Les activités sont à **98%** fréquentées par des personnes du sexe féminin.

Activités bébés nageurs et jardins aquatique :

- ▶ Cette activité a comptabilisé **1057** entrées Jean-Bouin et **1007** à Gauchy.

Pour l'année 2024

Activités leçons :

- ▶ **2** cycles ont eu lieu en période scolaire de septembre 2024 à juin 2025.
- ▶ **353** enfants ont participé aux leçons de natation.





LES ANIMATIONS PONCTUELLES

Action Carnaval février 2024

Cet événement s'est tenu le mercredi 14 février, avec la mise en place d'un coin lecture/maquillage/atelier cirque en présence d'un éducateur sport de la ville Piscine Jean-Bouin.

Et le samedi 17 février avec également un coin lecture/maquillage/atelier cirque à la piscine de Gauchy :
17 enfants ont participé.



Action lors de la Journée internationale des Droits des Femmes du 8 mars 2024

Lors de cette journée une rose a été distribuée à chaque femme se rendant aux piscines de Gauchy et de Jean Bouin.



Animation vacances de Pâques



Eco'nageur vendredi 14 juin 2024

Piscine de Gauchy

4 classes, 4 enfants ont participé à l'action.



Soirée des îles le 28 juin 2024

105 participants.



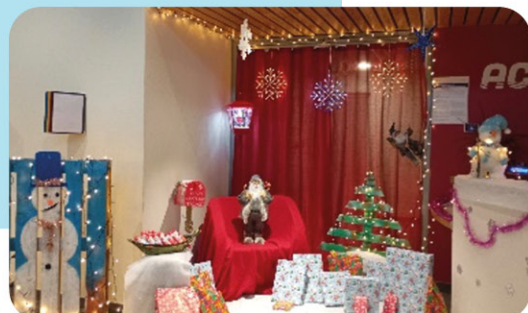
Halloween (vacances de Toussaint)

Décoration de l'accueil des piscines
Aquagym party **55 inscrites**
(44 participantes).



Père Noël bébés nageurs + concours photos et dessins piscine Jean-Bouin

Distribution de Père Noël en chocolat à la fin des séances
en présence du Père Noël à la fin des séances
à la piscine Jean-Bouin :
19 bébés sur la dernière séance (21/12)



LES CHIFFRES CLÉS 2024

RECETTE 2024

► Jean Bouin : **301 202,68 €** ► Gauchy : **50 062,09 €**

FRÉQUENTATION

Scolaires : ► Jean Bouin : **8 875** ► Gauchy : **3 266** (piscine fermée en septembre, octobre, novembre et décembre)

Centres et établissement spécialisés : ► Jean Bouin : **1 340 + 152** ► Gauchy : **296 + 212**

Associations : ► Jean Bouin : **18 402** ► Gauchy : **1 325**

Public : ► Jean Bouin : **65 628** ► Gauchy : **9 507**



UN PÔLE PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

La régie environnement entretient les espaces verts et naturels, les zones d'activités, la réserve naturelle et ses abords, la gestion du mobilier du maillage des sentiers de randonnée...

Le pôle Propreté et Environnement intervient au quotidien sur le territoire communautaire sur près de 180 ha d'espaces verts et naturels, représentant plus de 200 sites.

Depuis plus de 10 ans, une dynamique de travaux d'entretien raisonné en fonction de l'usage et de la localisation, a été mise en place.

Le mode de gestion a donc été changé sur certains sites ou surfaces, qui initialement étaient en tonte et qui maintenant sont en fauche tardive (une à deux interventions par an), comme au Bois de la Chocque.



De très bons résultats sur la lutte d'espèces envahissantes ont été observés. L'éco-pâturage favorise ainsi indiscutablement la biodiversité sur le site, lui donnant finalement une nouvelle dimension environnementale.

Les travaux de restauration des milieux naturels dans la prairie humide ont été poursuivis avec la gestion du patrimoine arboré du site.



Ainsi la flore avec des espèces qui peuvent se réimplanter comme certaines orchidées observables au CTA ou sur le site de Victor Hugo est favorisée afin de recréer des espaces naturels propices aux espèces d'insectes et d'oiseaux.

La mise en place d'un éco-pâturage qui a débuté en 2019 sur un des sites de la Direction du Cycle de l'Eau, a permis de supprimer toutes les interventions mécaniques mais également de réaliser des entretiens sur des surfaces difficiles d'accès.



Dans le cadre d'un chantier international de jeunes bénévoles en coopération avec la structure CONCORDIA, la rénovation d'un escalier et d'une passerelle dans la prairie humide a été entreprise afin de permettre au public un accès sécurisé dans le milieu naturel.

La restauration d'ouvrages comme la rénovation des surverses d'eaux pluviales a été effectuée au niveau des noues du lotissement à Homblières.



Avec l'aide de la structure d'insertion AIPSQ et le chantier Cap Vert de Saint-Quentin, un linéaire de fascinage dans l'accotement de la Somme pour consolider les berges a été remis en état.

Un patrimoine arboré toujours en évolution avec près de 8 000 sujets en gestion et 20 ha de boisement. Sur certains sites, la gestion est partagée avec des prestataires extérieurs et la régie Environnement comme sur le boulevard Choquart sur la commune d'Harly.



Concernant la propreté et la gestion des dépôts sauvages, près de 350 interventions ont été réalisées sur 2024.



Près de 40 tonnes de déchets ont ainsi été traitées pour un coût de plus de 45 000 €.

Au quotidien, le pôle gère également les accès, les clôtures et réalise diverses créations. Il assure la gestion des aires de jeux, tant sur les aspects de maintenance et de suivi que pour les projets d'extension.

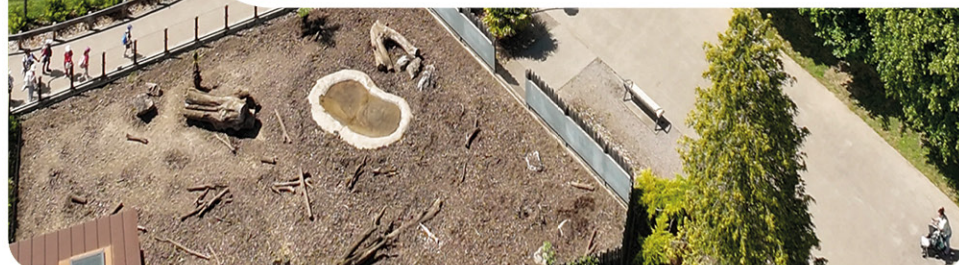
Le pôle Propreté et Environnement est un vrai soutien au quotidien pour les directions communautaires.

La rénovation d'un ouvrage de maintien de la berge de la Somme a été entreprise sur la commune de Seraucourt-Le-Grand.





L'ENVIRONNEMENT



LE PATRIMOINE NATUREL

UN PÔLE PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

▶ LE PARC DÉPASSE LA BARRE DES 550 000 VISITEURS

Au travers de sa réserve naturelle nationale, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de son parc animalier, le Parc d'Isle s'engage au quotidien et depuis plus de 50 ans en faveur de l'environnement.

Ses actions portent notamment sur :

- ▶ La préservation des habitats de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle
- ▶ La sensibilisation du public à la protection de l'environnement
- ▶ La conservation des espèces ex-situ et in-situ
- ▶ La valorisation du patrimoine naturel local
- ▶ La sauvegarde des oiseaux sauvages
- ▶ La gestion écologique des espaces verts du parc



Depuis sa création en 1970, son histoire rime avec protection de la nature. Son crédo ? La préservation des zones humides d'ici et d'ailleurs !

Pôle d'attraction touristique incontournable des Hauts de France, le Parc d'Isle est le lieu idéal en cœur de ville pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Ce poumon vert au cœur de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ne cesse d'évoluer pour toujours mieux répondre aux attentes des visiteurs et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

Inaugurées en mai 2021, la nouvelle Maison du Parc et l'Isle sauvage ont grandement contribué à renforcer l'attractivité du parc. **En 2024, le Parc d'Isle a connu l'une de ses affluences record avec près de 552 000 visiteurs.** L'Isle sauvage a également vu sa fréquentation progresser avec près de 406 000 visiteurs qui ont pu s'émerveiller devant les makis catta, sitatungas, loutres d'Asie ou visons d'Europe. L'équipe pédagogique du Parc d'Isle dispose avec la Maison

du Parc d'outils remarquables pour sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. **En 2024, plus de 26 000 personnes ont pu assister aux différentes animations proposées.** Parmi celles-ci, citons par exemple les bacôves (2 620 personnes) ou les rendez-vous nourrissage (1 612 personnes). Les animateurs ont également pu sensibiliser plus de 7 000 enfants des écoles de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et de l'extérieur en accueillant les classes au parc ou en se rendant dans les écoles. L'année 2024 a également été marquée par le grand retour de son évènement phare : **la Fête du Parc qui a drainé pas moins de 6 500 personnes.**

Coté centre de sauvegarde, si l'année 2023 avait été marquée par des épisodes de grippe aviaire ayant entraîné des restrictions d'accueil et 2 périodes de fermeture du centre, l'année 2024 a vu repartir à la hausse les prises en charge. 642 oiseaux y ont ainsi été accueillis avec un taux de relâcher dans le milieu naturel de 34 %.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

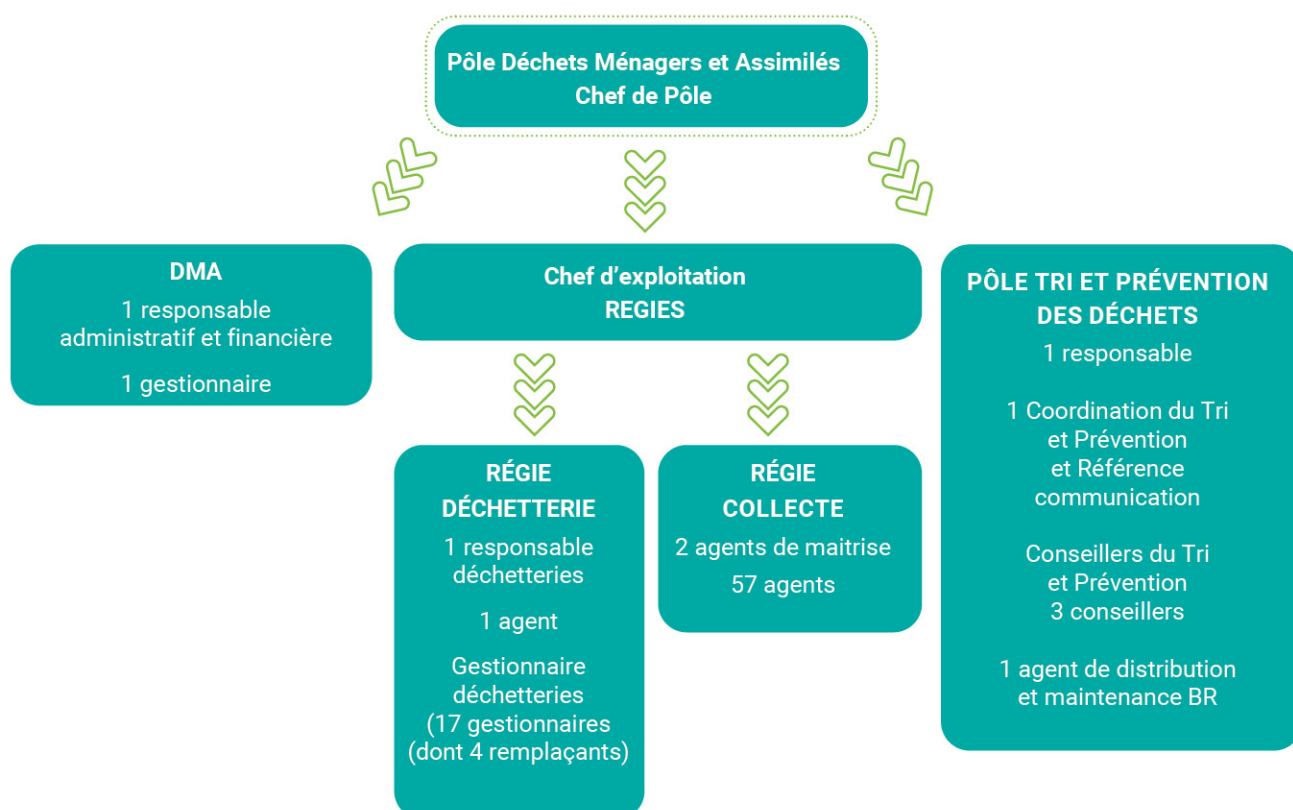
- ▶ **551 990** visiteurs
- ▶ **20 986** entrées à la Maison du Parc
- ▶ **317** animations scolaires et ALSH
- ▶ **2 620** personnes se sont baladées en bacôte dans les Marais d'Isle
- ▶ **6 500** personnes à la Fête du Parc
- ▶ **858** personnes accueillies lors de deux séances ciné plein-air
- ▶ **642** oiseaux ont été accueillis au Centre de sauvegarde de la Faune sauvage



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le service des Déchets ménagers et assimilés détient la compétence collecte des 39 communes qui composent la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois. La compétence traitement, quant à elle, est transférée au Syndicat de traitement départemental : Valor'Aisne

Le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) fait partie de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie. Ce service compte 89 agents.



Les missions du service sont la collecte des déchets, la gestion des déchèteries, la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, la gestion des déchets avec le suivi des performances et enfin l'amélioration du service en intégrant, par exemple, des nouvelles technologies pour optimiser les tournées, la mise en place de points d'apports volontaires.

EN 2024, QUELQUES MOMENTS IMPORTANTS PORTÉS PAR LE SERVICE

Signature des conventions de partenariat avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (octobre) (Emmaüs, AIPSQ, Envie).
Déjà en partenariat avec G L'Espoir et Recycl Jouet (ADF).



Signature de la convention entre Terradona (cliink) et les associations de commerçants pour le lancement du chèque de 5€ sur le commerce local (octobre).

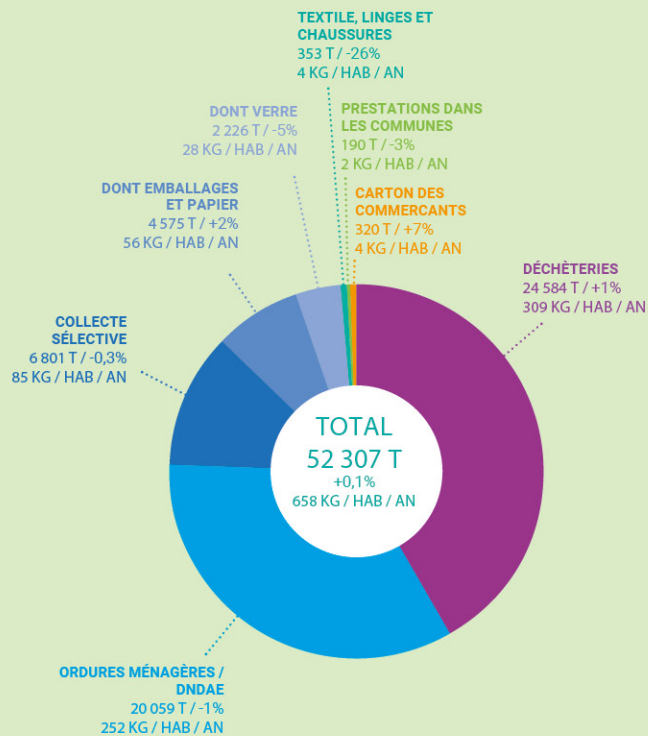


Les animations des conseillères tri et prévention pendant la période estivale sur le Parc d'Isle.

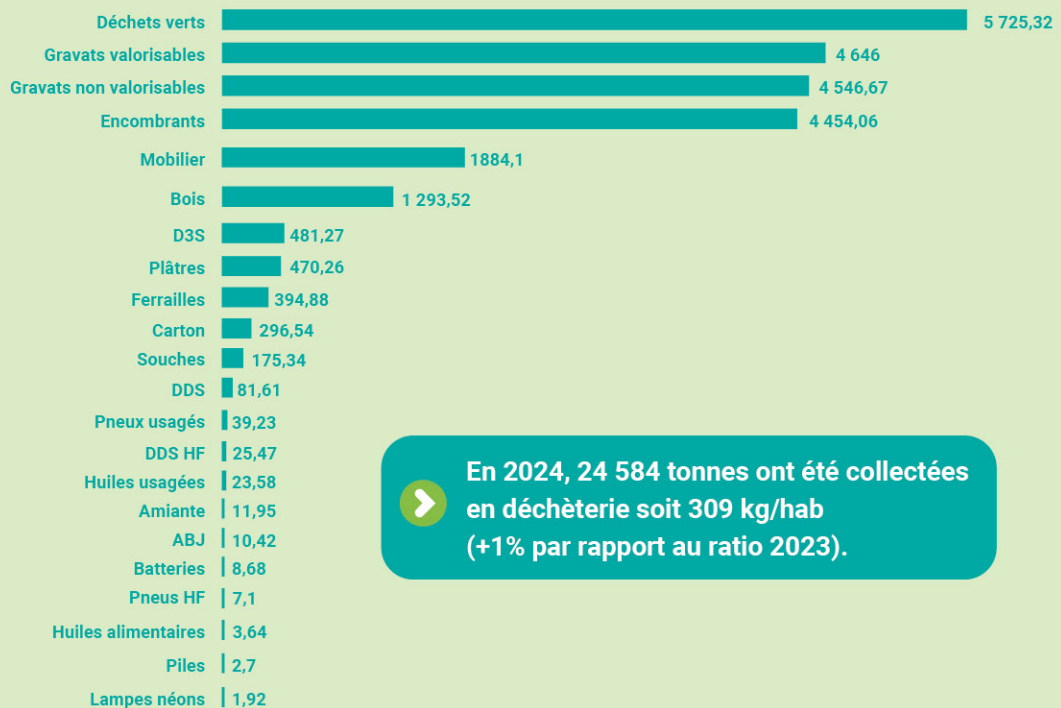


LA COLLECTE EN CHIFFRE

SUIVI DES TONNAGES ET RATIO DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS EN 2024 (Évolution 2024/2023)



RÉPARTITION TONNAGES DÉCHÈTERIE EN 2024



En 2024, 24 584 tonnes ont été collectées en déchèterie soit 309 kg/hab (+1% par rapport au ratio 2023).

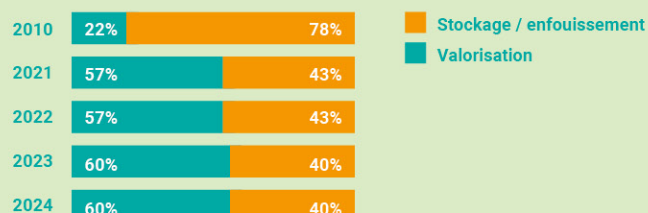
Le tonnage global des déchèteries augmente en 2024. Est constatée une hausse des tonnages de déchets verts +7% (dûe principalement à la météo), une hausse des apports de gravats +6% pour le gravats valorisable et +18% pour le gravats non valorisable.

Est à souligner une baisse significative du tonnage des encombrants -15% sur l'année 2024. Cette baisse fait écho au déploiement de nouvelles filières et au détournement de certains objets sur la zone de réemploi (nouveaux partenariats signés en 2024 sur la déchèterie OUEST avec les acteurs du réemploi du territoire).

AUTRES CHIFFRES

Bacs roulants OM Tri	54 088 37 208 16 880
Livraisons & échanges de bacs	3 112 (dont 253 maintenances)
Sacs Jaunes	42 691 rouleaux, soit 1 067 275 sacs
Points d'apport volontaire : Multi matériaux Dont enterrés OM enterrés Verre Dont enterrés	353 77 42 43 233 9
Composteurs	5 805 composteurs individuels depuis 2015 (dont 633 distribués en 2024)
Véhicules – Engins	24 (dont 14 Benches à Ordures Ménagères + Eco presse + camion grue + 2 utilitaires + 6 véhicules légers)
RDV collecte valorisante	3 435 (3 118 rdv en 2023, soit +10 %)
Fréquentation des déchèteries	220 100 passages (dont 219 265 sur les déchèteries fixes et 835 sur la déchèterie mobile (+3% par rapport à 2023))

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTS MODES DE TRAITEMENT



Objectifs fixés sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La figure suivante rappelle la situation de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois en 2021 en termes de production de déchets ménagers et assimilés, et projette la production réglementaire demandée à l'horizon 2030.



Les enjeux

Les enjeux du service sont la réduction des déchets en favorisant le compostage, le tri afin de respecter les obligations légales définies par réglementations nationales. La qualité du tri à l'aide de la sensibilisation des conseillères et des suivis de pré collecte déployés sur le territoire sont aussi des priorités.

Sensibilisation des usagers



LES CHIFFRES CLÉS 2024

L'ensemble des activités du service a permis de sensibiliser **3 291 personnes**.
Ci-dessous les plus emblématiques :

- Distribution de **633 composteurs** (de juillet à décembre).
- Accueil téléphonique : **7 506 appels** Agglo j'Ecoute.
- **33 animations** soit **3 291 jeunes** sensibilisés.
- Participation à **18 caractérisations** (échantillonnage des secteurs de collecte de tri pour évaluer la qualité).
- **41 263 comptes CLIINK** créés (pour 60 dispositifs installés en 2024) et **955 812 dépôts** de verre effectués sur les bornes.
- **Signature** d'une convention entre Terradona (CLIINK et les associations de commerçants).
- **8 accompagnements** en structure pour le compostage (Collège Anne Franck, CATTTP, écoles Clin-Schuman-Jumentier-Ferdinand Buisson-Kergomard, crèches, mairie de Marcy, jardin partagé Europe).
- **Animations scolaires** (toute l'année).



9 écoles sensibilisées (collèges/lycées et écoles primaires) représentent un total de 580 élèves.



➡➡➡ PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Consciente des enjeux environnementaux et climatiques actuels, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'engage résolument dans la transition écologique et énergétique. Cet engagement se traduit par l'adoption et la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), une feuille de route stratégique co-écrite avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le PCAET vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à renforcer l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique. Parmi les actions mises en place, on peut citer le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité douce et durable ainsi que la sensibilisation et l'accompagnement des habitants et des acteurs économiques.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Après trois ans d'application, l'évaluation à mi-parcours du PCAET, présentée en Conseil Communautaire le 19 juin 2024 et mise à la disposition du public, a démontré que la stratégie déployée sur le territoire est appropriée. Le bilan de cette évaluation, qui vise à apporter une vision globale de la mise en œuvre du PCAET et des axes d'amélioration à développer, montre que de nombreuses actions ont pu être poursuivies ou engagées par les différents acteurs publics et privés du territoire et que les enjeux de transition sont mieux pris en compte dans les politiques publiques.

Dans cette dynamique, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a également obtenu la labellisation Climat Air Énergie avec une reconnaissance de « deux étoiles », illustrant son engagement et les efforts déployés pour une transition énergétique efficace et durable. Cette distinction récompense les actions concrètes engagées par la collectivité et l'encourage à poursuivre son ambition en faveur d'un territoire plus résilient et vertueux.



Par ailleurs, l'analyse quantitative et qualitative des indicateurs d'avancement montre que les consommations énergétiques diminuent, que la production d'énergies renouvelables augmente et se diversifie, que la qualité de l'air s'améliore depuis plusieurs années et que la baisse des émissions de gaz à effet de serre est globale. Il faut maintenir le cap et poursuivre le dialogue pour s'adapter au changement climatique et participer à l'objectif national de neutralité carbone. Une présentation aux acteurs du PCAET a été effectuée en décembre 2024.

CLUB CLIMAT TERRITOIRE EN ACTION !



La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a récemment organisé **une nouvelle édition du Club Climat** : Territoire en Action ! en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ce fut une occasion privilégiée de réunir les acteurs engagés – collectivités, entreprises, associations et citoyens – afin de faire le point sur l'avancement du programme d'actions, d'indicateurs de suivi et d'actions concrètes menées par les acteurs du territoire face aux défis climatiques. Un moment fort de cette rencontre a été la signature officielle de la charte d'engagement par de nouveaux signataires, témoignant de l'engagement des acteurs du territoire.

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE – LABEL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

L'obtention du label est le témoin des efforts fournis par la collectivité et de son réel potentiel d'action. **Il distingue la collectivité pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieuses et pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place à l'échelle de son territoire.**

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin ont voté en juin 2024 leurs plans d'action mutualisés en articulation avec le programme d'actions du PCAET et son calendrier. Elles s'engagent à les mettre en œuvre puis à les évaluer annuellement et à se faire accompagner dans le processus par un conseiller accrédité Label Climat-Air-Énergie.

Grâce à ces échanges constructifs et à cette mobilisation renforcée, le territoire du Saint-Quentinois continue de progresser vers ses objectifs environnementaux, en fédérant toujours plus d'acteurs autour de cette démarche ambitieuse et essentielle pour l'avenir.

À l'issue de la rédaction des programmes d'actions et avec **un résultat de plus de 38 %** pour l'état des lieux réalisé sur les actions entreprises par les deux collectivités en matière de transition écologique et énergétique, **la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin ont obtenu la labellisation « 2 étoiles ».**



BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)

Le bilan de Gaz à effet de serre de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois prend en compte :

- Les émissions directes : les GES qui sont directement émis par la collectivité via les consommations énergétiques de son patrimoine ou de ses véhicules ;
- Les émissions indirectes associées à l'énergie : les GES émis par le transport, la distribution et la production d'électricité ou de chaleur.

Une évolution de la réglementation a conduit la collectivité à avoir une vision complète de son empreinte climatique. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre 2024 est réalisé sur les émissions de l'année 2022. **Par ailleurs, les émissions de GES de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ont diminué de 13% entre 2019 et 2022.**

Cela témoigne de la volonté de la collectivité d'œuvrer pour un développement plus durable et un territoire sobre en énergie. Le plan de transition est en cohérence avec la stratégie Climat Air Énergie de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois afin de réduire les émissions de GES liées à son patrimoine, à ses activités et à ses compétences.

Le bilan final a été présenté en Conseil communautaire du mois de décembre 2024.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

- ▶ **200** personnes sensibilisées lors de la semaine de la qualité de l'air organisée du 14 au 18 octobre 2024
- ▶ **35** signataires de la charte d'engagement du PCAET
- ▶ Baisse de **20%** des émissions de CO2 sur le territoire depuis 2016
- ▶ Baisse de **21%** des consommations d'énergies sur le territoire depuis 2016
- ▶ Multiplication par 2 des énergies renouvelables sur le territoire par rapport à 2016

► CRÉATION DE LA CHARTE DES MANIFESTATIONS ÉCORESPONSABLES

La volonté est d'accueillir et mobiliser tous les acteurs autour d'initiatives écoresponsables qui viendront nourrir et amplifier la transition écologique du territoire. La charte est issue d'un travail collectif entre les différents services des 2 collectivités, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin. Elle doit permettre aux organisateurs d'événements externes ou internes aux deux collectivités de s'engager dans une démarche écoresponsable de manière simple et évolutive avec un volet de mesures obligatoires car réglementaires et un volet de mesures volontaires pour aller plus loin dans la démarche. Elle compte près de 90 signataires (clubs



Présentation de la charte des manifestations écoresponsables au Parc d'Isle le 5 juin 2024 pour la journée de l'environnement en présence de Frédéric Motte, Président de la mission Rev3.

► ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE MOBILISATION REV3

A l'occasion de la journée de l'environnement organisée le 5 juin 2024 et à l'image du grand succès de l'opération Hauts-de-France propres, 110 élus de la Région Hauts-de-France ont été sollicités afin d'organiser dans leur territoire, une animation « REV3 » avec des élus, des entrepreneurs, des lycées, des chercheurs... sous forme de rencontre, conférence débat, réunion d'entrepreneurs, visites d'entreprises exemplaires... **La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a mobilisé les forces vives du territoire au Parc d'Isle pour présenter diverses actions dans les domaines de la mobilité douce, les biomatériaux, le tri et prévention des déchets, l'économie**



► LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Suite à la création d'un « Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire » (REGAL) en 2017, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a été lauréate de l'appel à projet « Emergence de Projets Alimentaires Territoriaux » et a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2021, projet pour lequel elle a été soutenue par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) jusqu'en fin 2024.

Le PAT est un axe du Plan Climat Air Énergie Territorial, qui poursuit l'objectif de construire la stratégie alimentaire du territoire :

- ▶ en favorisant les coopérations entre tous les acteurs de l'alimentation : entreprises et producteurs, associations, collectivités, habitants...,
- ▶ en sensibilisant les habitants et les professionnels aux enjeux d'une meilleure alimentation,
- ▶ en communiquant sur les initiatives locales.

Le PAT, s'articule autour de 4 enjeux prioritaires

SOCIAUX

Pour une alimentation saine et accessible à tous

SANTÉ

Pour que l'alimentation favorise le bien-être et la santé de chacun

ENVIRONNEMENTAUX

Pour limiter les impacts sur l'environnement et le climat

ÉCONOMIQUES

Pour favoriser la production locale et la création de valeur ajoutée

➔ L'année 2024 marque la fin du statut « émergent » du Projet Alimentaire Territorial, avec la réécriture des axes et actions du projet ainsi que la formalisation d'un plan d'actions concret pour la période 2025-2029.

Elle a été marquée par deux projets : le lancement du projet P.A.N.I.E.R.S et la 4^{ème} édition de la semaine de l'alimentation durable.



LE LANCEMENT DU PROJET P.A.N.I.E.R.S

Le Projet P.A.N.I.E.R.S (Pour un Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire) a été lancé fin 2024 sur le territoire du Saint-Quentinois, avec la participation de l'association Bio en Hauts-de-France et le soutien technique et financier de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

- Le projet a pour objectif de proposer à 50 foyers volontaires (sous condition de ressources) la participation à des rencontres, ateliers cuisine, visites de producteurs, la distribution 2 fois par mois de paniers de produits bio locaux.
- Les 5 centres sociaux sollicités pour déployer le projet ont tous intégré le dispositif, en identifiant les membres intéressés.
- Les participants s'engagent dans ce cadre à prendre en charge la moitié du coût du panier, l'autre moitié étant prise en charge par la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.
- Le projet démarrera de manière concrète au printemps 2025 pour se poursuivre les années suivantes, avec d'autres partenaires / participants.

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. (Pour Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire) est issu de l'union de trois acteurs régionaux de l'agriculture biologique :



Bio en Hauts-de-France : l'association des agriculteurs biologiques des Hauts-de-France, ouverte à tous les acteurs de la filière.



Réseau des AMAP Hauts-de-France : l'association régionale des Associations Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et des fermes en AMAP.



Les Jardins de Cocagne Hauts-de-France : l'association qui allie l'insertion par le travail, le cahier des charges de l'agriculture biologique et la distribution en circuit court.

POURQUOI ?

Pour contribuer à la réduction des inégalités sociales, alimentaires et sanitaires

- Pour permettre la relocalisation de la production et de l'alimentation
- Pour favoriser la construction et la consolidation de filières bio équitables
- Pour offrir à tous les habitants de votre territoire une alimentation saine et de qualité

POUR QUI ?

Des personnes et familles en situation de précarité, pour qui l'accès à une alimentation saine et durable est parfois difficile. Ce public cible sera identifié sur chaque territoire par les structures relais partenaires (CCAS, épicerie sociale et solidaire, structures de réinsertion, associations).

4^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'ALIMENTATION DURABLE

La communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a organisé la 4^{ÈME} édition de la Semaine de l'Alimentation Durable du 14 au 20 octobre 2024. Cet événement a permis de mettre en avant l'engagement des acteurs locaux de l'alimentation (acteurs socioéconomiques dont associations d'aide alimentaire ou d'éducation alimentaire, entreprises, agriculteurs) et de sensibiliser particuliers et professionnels aux enjeux de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage.



Au total, 22 actions ont été proposées, dont 15 par les acteurs locaux (ateliers, visites, sensibilisations, jeux, challenges) et 7 par la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Les propositions suivantes sont à souligner :

- ▶ Le petit marché de l'office (producteurs locaux), Office de Tourisme et des Congrès ;
- ▶ Engageons-nous vers une alimentation durable et responsable ! (ateliers anti-gaspi, astuces, exposition), Institut de formation INFREP Saint-Quentin ;
- ▶ Atelier cuisine dédié au Batch cooking (« cuisine en lot »), la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;
- ▶ C'est un Truck de Foo'd à destination des agents de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et association Eco et Logique.



2 215 personnes sensibilisées dont près de 200 agents de la collectivité. Cet événement à forte visibilité a permis de toucher 8 267 participants pour ses 4 éditions.



Le petit marché de l'office, Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois



Food Truck pédagogique, Agglo Saint-Quentinois et association Eco et Logique

L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau pilote la politique publique de l'eau pour les 39 communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

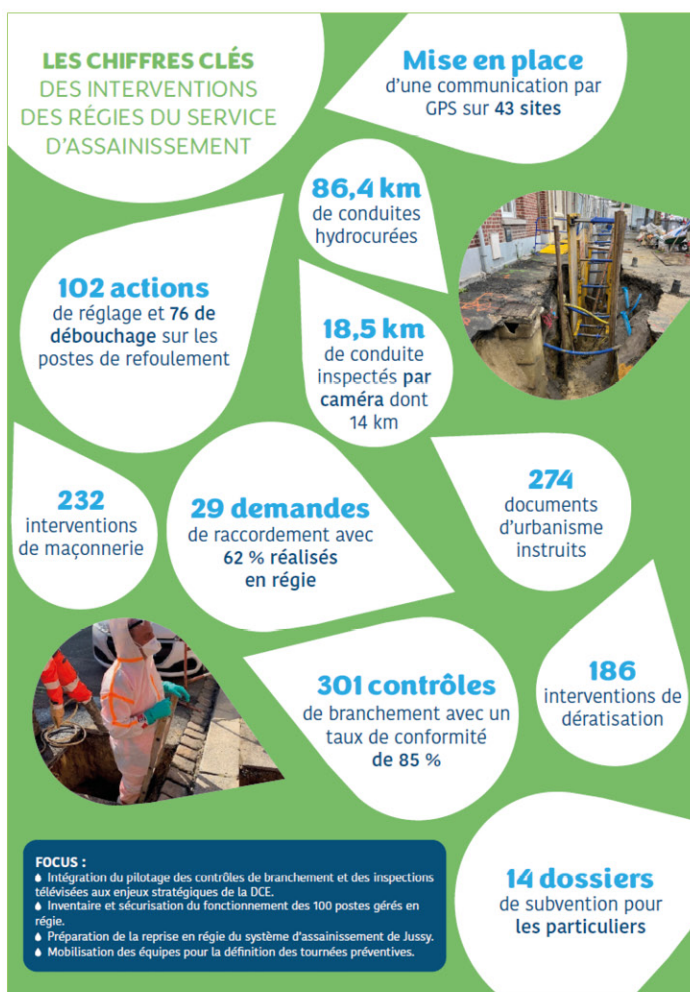
Cette politique se décline autour des axes suivants :

- Protection de la ressource en eau et de l'environnement ;
- Production, traitement et distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;
- Assainissement collectif et non collectif des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines.



Les orientations retenues tant en exploitation qu'en investissement doivent permettre de répondre aux besoins actuels et futurs des usagers tout en tenant compte des enjeux environnementaux, de l'évolution des usages et des réglementations, dans un cadre budgétaire maîtrisé.

L'approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité, la protection du milieu naturel par l'assainissement des eaux usées sont deux des principales priorités de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE- MANAGEMENT DE PROJET

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la Ville de Saint-Quentin et la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois se sont engagées dans une démarche de transition énergétique et écologique ambitieuse et exemplaire : plan climat (PCAET), labélisation climat-air-énergie (CAE), bilans de gaz à effet de serre (BGES).

CADASTRE SOLAIRE

Afin de favoriser le déploiement de l'énergie solaire sur son territoire, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a mis en place un outil permettant de connaître le potentiel solaire de chaque bâtiment et parking du territoire. Le cadastre solaire est une cartographie complète et précise de son potentiel solaire.

► QUEL EST LE POTENTIEL SOLAIRE DE MA TOITURE ?

Grâce à une modélisation 3D du territoire (proposée par la société Cythelia, leader du cadastre solaire en France), il est possible de déterminer le potentiel solaire de chaque mètre carré des toitures et parkings. **Le potentiel solaire représente la quantité d'ensoleillement captée par une toiture.**

Le cadastre solaire permet ainsi d'avoir une première idée du **coût de l'installation** de panneaux solaires et **du temps de retour sur investissement**, se basant sur la consommation de chaque utilisateur.

► LIEN VERS L'OUTIL

Le cadastre solaire est mis gratuitement à disposition de la population. Il suffit de saisir son adresse, de sélectionner sa toiture (ou son parking), et on obtient toutes les informations nécessaires pour évaluer son potentiel solaire et la viabilité de son projet (coût, temps de retour sur investissement, diminution de facture, etc.).

Pour en savoir plus :



En 2024, les collectivités ont mis en place des actions symboliques comme le lancement du **cadastre solaire**, la création d'une **centrale photovoltaïque** sur le pôle mécanique de la Clef des Champs et le **repowering des éoliennes** sur ce même site.

Pour exploiter cette énergie solaire, il est possible d'installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques :

► **Solaire photovoltaïque** : destiné à produire de l'électricité pouvant être auto-consommée et/ou vendue et injectée sur le réseau.

► **Solaire thermique** : conçu pour générer de l'eau chaude, couvrant ainsi une partie de vos besoins, le reste étant assuré par un dispositif d'appoint.



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA CLEF DES CHAMPS



► UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AMBITIEUX POUR LE SAINT-QUENTINOIS

Après avoir retenu Qair, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2023, **plusieurs études (environnementale, technique et agricole) ont été finalisées en 2024** ayant abouti au **dépôt du permis de construire** de la future centrale photovoltaïque.

► UNE DEMARCHE CONCERTÉE

Dès 2021, les équipes techniques et les élus de l'Agglo ont engagé un travail collectif. En 2022 l'AMO, LLC & ASSOCIES et Valoen étaient recrutées pour accompagner la collectivité. Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé en 2023, aboutissant à la sélection de Qair comme développeur du projet.

► CAP SUR 2027

Avec le dépôt du permis de construire, la phase de développement s'accélère. Restent les défis du raccordement électrique - dans un contexte de pression sur les infrastructures d'ENEDIS et de RTE Réseau de Transport d'Electricité - et des procédures administratives. **Mais l'objectif est clair : une mise en service d'ici fin 2027.**

Implantée sur une ancienne base militaire reconvertie en pôle mécanique, cette centrale solaire complète **un site déjà engagé dans les énergies renouvelables** avec quatre éoliennes en activité depuis 2004.

En 2024, **la concertation a été au cœur du processus** avec :

- La **présentation** du projet aux élus et agriculteurs locaux
- Un **Comité de projet** avec la Préfecture de l'Aisne, les services de l'État et Enedis
- Deux **réunions publiques** avec des citoyens curieux et engagés à Clastres et Artemps

Pour en savoir plus :



De gauche à droite : Michel BONO (Vice-président de l'Agglomération du Saint-Quentinois en charge des événements de promotion du territoire), Frédéric MOTTE (Président de la SEM Énergies Hauts-de-France), Nicolas GUBRY (Responsable Développement Nord chez Qair) et Frédérique MACAREZ (Maire de Saint-Quentin et présidente de l'Agglomération du Saint-Quentinois).

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

La LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite Loi APER) prévoit dans son article 15, la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français. Ascendante, car elle prévoit que **les communes, par délibération**, puissent définir **après concertation des habitants, des zones d'accélération** favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a accompagné les communes du territoire en leur proposant :

- Une **réunion de présentation** le 7 février 2024 à laquelle tous les maires du territoire étaient conviés afin de leur expliquer le contexte de la loi APER art. 15 relatif aux ZAER.
- Un **accompagnement sur demande** aux maires ayant sollicité les services de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

► Un **modèle de délibération et de flyer** dans le cadre de la concertation du public.

De plus, la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois est en **constante communication avec les services de l'État** afin de remonter les délibérations des communes du territoire ayant délibéré en faveur des zones d'accélération.



LES CHIFFRES CLÉS 2024

CADASTRE SOLAIRE

► **Nombre d'utilisation depuis son lancement : 2 800**

► **Constatation d'une augmentation du nombre de demande d'urbanisme pour projets solaires**

122 (en 2024) contre 83 (en 2023, qui était l'année record). Attention néanmoins avec ce chiffre, car il est impossible de corréler les demandes d'urbanisme avec projet(s) solaire(s) et l'utilisation du cadastre solaire. Le nombre de demandes d'urbanisme est toutefois un bon indicateur concernant l'intérêt des habitants du territoire pour cette énergie

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA CLEF DES CHAMPS

► Puissance estimée : **51,2 MWc** sur une surface de 50,6 hectares

► **82 600** panneaux photovoltaïques

► Production estimée : **56,5 GWh/an**

► Une contribution significative à nos objectifs du PCAET, visant à multiplier par 4 la production d'EnR d'ici 2030 !

REPOWERING DES ÉOLIENNES DE LA CLEF DES CHAMPS

► Nouvelle puissance : **12 MW**

► Nouvelle production : **28,5 GWh/an** (x2 par rapport aux anciennes éoliennes)

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► Nombre de communes ayant délibéré : **24**

► Nombre de communes accompagnées individuellement : **4**

LA BRIGADE INTERCOMMUNAL DE L'ENVIRONNEMENT (BIE)

La police rurale Intercommunale est composée de deux gardes champêtres qui interviennent sur les communes de la communauté d'agglomération. Ils sont placés sous l'autorité des maires dans le cadre de leurs pouvoirs de police générale et spéciale.

Les gardes champêtres sont des agents de la force publique et chargés de certaines fonctions de police judiciaire. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et contraventions portant atteinte aux propriétés publiques et privées ainsi qu'à l'environnement.

Ils constatent également les infractions aux lois et règlements en matière de police municipale. Ils peuvent procéder à des contrôles de la vitesse, d'alcoolémie et de stupéfiants.

L'intervention de cette police spéciale permet aux maires d'avoir un appui technique et judiciaire. Depuis 2021, une relation étroite est mise en place avec le tribunal judiciaire de Saint-Quentin, ce qui permet d'avoir une réponse pénale plus rapide.

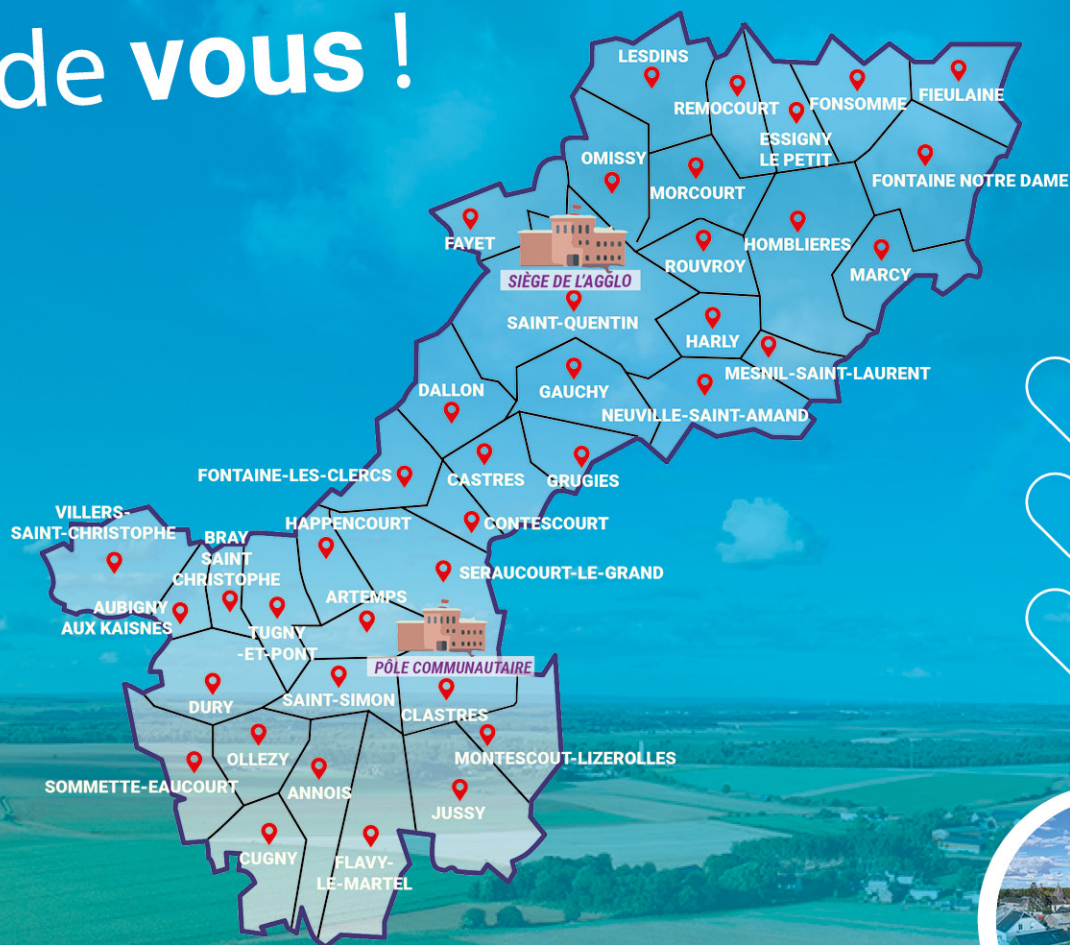
En 2024, les gardes champêtres intercommunaux sont intervenus 519 fois et ont rédigé 449 procès-verbaux, toutes procédures confondues, dont 16 poursuites par le tribunal judiciaire de Saint-Quentin, avec des sanctions pénales allant de 400€ à 3000€.

C'est aussi une année plus forte dans la coopération avec les polices spéciales de l'Etat, comme l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).



NOTES

L'Agglo proche de vous !



AGGLO DU
**SAINT
QUENTINOIS**

L'Agglo proche de vous !



AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS

58 Boulevard Victor Hugo • BP 80352

02108 Saint-Quentin CEDEX

agglo-saintquentinois.fr

